

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE DE CCOMMERCE D'ALGER**

**Mémoire de fin d'études
Présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences
commerciales et financières
Spécialité : finance d'entreprise**

Thème

**Le crédit comme moyen de financement
du cycle d'exploitation de l'entreprise**

Cas : FERTIAL

Présenté par :

MELOUAH Asma

Encadré par:

TARI Mohamed Larbi

**Lieu de stage: la direction économique et financière de FERTIAL -Annaba-.
Période de stage: du 30/03/2016 au 28/04/2016.**

2015/2016

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE DE CCOMMERCE D'ALGER**

**Mémoire de fin d'études
Présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences
commerciales et financières
Spécialité : finance d'entreprise**

Thème

**Le crédit comme moyen de financement
du cycle d'exploitation de l'entreprise**

Cas : FERTIAL

Présenté par :

MELOUAH Asma

Encadré par:

TARI Mohamed Larbi

**Lieu de stage: la direction économique et financière de FERTIAL -Annaba-
Période de stage: du 30/03/2016 au 28/04/2016.**

2015/2016

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mes chers parents qui m'ont soutenu tout au long de ma vie ;

Mon frère Salih et mes sœurs Naouel, Rim et Imène;

Ainsi mon adorable neveu Bichou que j'aime beaucoup

Mes amies, qui se reconnaîtront et surtout

Falma ... Imène. Kaouthar...

Khoudjia... Mounira... Nouha...

Je tiens, aussi, à exprimer ma gratitude et mes plus vifs

remerciements

à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce

travail.

MELOUAH Asma.

Remerciements

J'aimerais dans ces quelques lignes remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au bon déroulement de ce travail, tant au niveau humain qu'au niveau scientifique.

J'adresse mes vifs remerciements, ma profonde gratitude et ma reconnaissance à mon encadreur **Dr. TARI Mohamed Larbi** enseignant à l'école supérieure de commerce. La pleine confiance qu'il m'a accordée m'a permis de progresser régulièrement.

Je remercie les membres de **jury** d'avoir accepté d'examiner ce modeste travail.

Mes remerciements s'adressent aussi à **M^{me} KHOUALDIA Wafa**, Responsable Suivi Dossier Revamping à FERTIAL pour son aide en me permettant d'accéder à des informations qui m'étaient d'une grande utilité ainsi que pour ses précieux conseils.

Mes derniers remerciements s'adressent à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste mémoire.

Sommaire Table des matières

Dédicaces.....	I
Remerciements.....	II
Sommaire.....	III
Liste des abréviations.....	IV
Liste des figures.....	V
Liste des tableaux.....	VI
Liste des annexes.....	VII
Résumé.....	IX
Introduction Générale.....	A

Chapitre 1 : Généralités sur le cycle d'exploitation de l'entreprise et le besoin en fond de roulement1

Introduction.....	02
Section 01: Généralités sur le cycle d'exploitation	03
Section 02 : le besoin en fond de roulement.....	14
Conclusion.....	30

Chapitre 2 : Typologie de crédits31

Introduction	32
Section 01 : Généralités sur le crédit	33
Section02 : Les crédits d'exploitation	38
Conclusion.....	54

Chapitre 3 : Etude de dossier de crédit d'exploitation55

Introduction.....	56
Section 01: Présentation de l'entreprise d'accueil	57
Section 02:Etude d'un dossier de crédit d'exploitation (FERTIAL)	65
Conclusion	77
Conclusion générale.....	79

Bibliographie

Annexes

Liste des abréviations

AC	Actif Circulant
ACE	Actif Circulant Hors Exploitation
AD	Avance de Démarrage
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement hors Exploitation
BFRN	Besoin en Fonds de Roulement Normatif
CA	Chiffre d'Affaire
CAHT	Chiffre d'Affaire Hors Taxe
CBCT	Concours Bancaire à Court Terme
DIO	Days of Inventory Outstanding
DPO	Days of Purchase Outstanding
DSO	Days of Sales Outstanding
ERP	Enterprise Ressources Planning.
FR	Fonds de Roulement
FRN	Fonds de Roulement Normatif
PC	Passif Circulant
PCE	Passif Circulant d'Exploitation
PCHE	Passif Circulant Hors Exploitation
PPTA	Pourcentage du Poste dans le Total Actif
PPTP	Pourcentage du Poste dans le Total Passif
SCM	Supply Chain Management
TE	Temps d'Ecoulement
TN	Trésorerie Net
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Liste des figures

Figure n°1.1: Cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle	04
Figure n°1.2 : Cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale.	05
Figure n°1.3: Déroulement du cycle d'exploitation.	06
Figure 1.4: Augmentation du besoin de fonds lié au déroulement du cycle d'exploitation	07
Figure n°1.4 : Représentation fonctionnelle du bilan de l'entreprise	14
Figure n°1.5: Besoins et ressources de financement à court terme	21
Figure n°2.1: Types de crédits par caisse	38
Figure n°2.1: Types de crédits par caisse	39
Figure 2.3 : Evolution d'un compte courant assorti d'un découvert	41
Figure 2.4 : représentation des modes d'utilisation d'un crédit de campagne	44
Figure n°3.1: organigramme de la direction Economique et Financière	69
Figure n°3. 2 : Structure de l'actif de FERTIAL 2012-2014	76
Figure n°3.3 : Structure du passif de FERTIAL 2012-2014	77

Liste des tableaux

Tableau n°1.1: Bilan fonctionnel	10
Tableau n°1.2 : Analyse du BFR en fonction du niveau d'activité	25
Tableau n°3.1: Variation de BFR, FR et TN(2011, 2012,2013)	74
Tableau n° 3.2 : Evaluation de la situation financière de l'entreprise	74
Tableau n°3.3 : Structure Bilans condensés 2012 à 2014.	75
Tableau n°3.4 : Evolution des ratios d'équilibres financiers 2012 - 2014	78
Tableau n°3.5 : Ratios de rotation 2012-2014	79
Tableau n° 3.6: Plan d'importation prévisionnel (2015)	80
Tableau n°3.7 : Prévisions des importations et du CA	81
Tableau n°3.8: Niveau d'utilisation du crédit.	85

Liste des annexes

ANNEXE 01	Bilan 2012 (Actif)
ANNEXE 02	Bilan 2012 (Passif)
ANNEXE 03	Compte de résultat 2012
ANNEXE 04	Bilan 2013 (Actif)
ANNEXE 05	Bilan 2013 (Passif)
ANNEXE 06	Compte de résultat 2013
ANNEXE 07	Bilan 2014 (Actif)
ANNEXE 08	Bilan 2014 (Passif)
ANNEXE 09	Compte de résultat 2014
ANNEXE 10	Bilan prévisionnel 2015 (Actif)
ANNEXE 11	Bilan prévisionnel 2015 (Passif)
ANNEXE 12	Compte de résultat 2015
ANNEXE 13	Utilisation d'une lettre de crédit

Résumé

Cette étude a pour objectif de tracer et mettre l'accent sur le financement du cycle d'exploitation par le crédit bancaire au sein d'une entreprise en Algérie telle que FERTIAL qui est l'objet de notre étude ; et son évaluation, afin de le mieux spécifier par rapport aux autres mode de financement.

A travers cette recherche, il apparait l'importance du crédit d'exploitation de ce fait il est primordial de maîtriser sa typologie ; c'est la raison pour laquelle on recommande à toute entreprise de mieux cerner son cycle d'exploitation afin de pouvoir déterminer le type de crédit le mieux adapté à son besoin.

Les mots clés: Crédit d'exploitation, cycle d'exploitation, besoin en fond de roulement, financement .

Abstract

This study aims to trace and focus on financing the operating cycle by bank credit within a company in Algeria as FERTIAL which is the object of our study; and his evaluation , in order to specify him the best compared to other means of financing.

Through this research, it appears the importance of operating credit ,there for it is important to master its typology; this is why we recommend to any company to better understand its operating cycle in order to determine the most suitable type of credit to his need.

Keywords: operating credit, operating cycle, need for working capital, financing.

Introduction générale

Introduction Générale

Tout agent non financier a besoin de régler des dettes et/ou de réaliser des dépenses, immédiates ou futures .Ainsi, l'entreprise au moment opportun, est appelée nécessairement à détenir des ressources financières suffisante pour faire face à ses échéances.

Pour exercer son activité, l'entreprise doit d'abord engager des dépenses avant de percevoir des recettes : réalisation des investissements matériels (terrains, installations, constructions) ; achats des matières et fournitures, prévoir la rémunération de la main d'œuvre).

Ce n'est qu'ultérieurement, à l'issue de la production et de la commercialisation, que des recettes seront encaissées après la réalisation des ventes. Il y a donc un décalage dans le temps entre les paiements et les encaissements concernant surtout l'exploitation. Ce décalage crée des besoins de financements que l'entreprise devra couvrir en se procurant des fonds selon différentes modalités.

En partant du fait que l'entreprise est une entité économique combinant les facteurs de production (capital, travail, matières premières) dans le but de produire des biens et services destinés à être vendus sur un marché solvable, le financement peut être défini comme lui permettant de disposer des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire. Ce financement conditionne la survie de l'entreprise.

Le financement de l'entreprise dépend à la base de sa forme, car le nombre d'entreprise existantes en Algérie ne cesse de se multiplier, de sa taille car l'entreprise regroupe un individu (entreprise artisanale) jusqu'à plusieurs milliers d'individus (entreprise multinationale).

Importance du sujet

Nous pouvons situer l'intérêt de l'étude du financement du cycle d'exploitation de l'entreprise par crédit bancaire à différents niveaux:

-L'entreprise est un acteur économique qui joue un rôle primordial dans le développement de toute économie .

-Toute entreprise ,qu'elle soit étatique ou privée, mène une activité qui nécessite un financement .

[Tapez le titre du document]

- La banque constitue la seule source de financement disponible pour les entreprises , le financement via le marché financier étant dans sa phase embryonnaire.

Motivation du choix du thème

Loin d'être un fait fortuit comme souligner précédemment ; le choix a été motivé par le fait que la maîtrise du besoin en fonds de roulement est l'un de principaux problèmes des entreprises en phase de croissance. La plus part d'entre elles n'ont pas l'approche besoin en fonds de roulement par crainte de détériorer leurs relations commerciales clients et la qualité de service fournisseur ; et là d'autre pourtant rentable se retrouve en situation de cessation de paiement.

C'est ainsi que nous voulons donner l'importance de cet élément clé de la gestion financière du cycle d'exploitation qui est un indicateur clé d'une trésorerie mal maîtriser en phase de croissance qui peut conduire même à la cessation de paiement.

nous citons aussi parmi les raisons qui ont motivé le choix de notre thème, le nombre limité des recherches dédiées au financement du cycle d'exploitation de l'entreprise par le crédit, sachant bien que la plupart des travaux de recherche sur ce thème se traitent du côté de la banque.

Problématique

Partant de ce principe, notre présent travail se focalisera sur une problématique particulière. Il s'agit de répondre à la question suivante :

Quelles sont les ressources financières destinées pour financer le cycle d'exploitation de l'entreprise ?

Compte tenu des éléments précédents, en vue de répondre à notre problématique principale nous allons essayer de répondre, tout au long de ce travail, aux interrogations intermédiaires suivantes :

- Quels sont les moyens qui permettent à l'entreprise d'évaluer son besoin en fond de roulement ?
- Quelle est la gamme de crédits qui existe dans nos banques et qu'est ce qui explique une telle diversité ?
- Quelle est la procédure pour mettre en place un crédit d'exploitation?

[Tapez le titre du document]

Avant de répondre à ces préoccupations il y a lieu de partir avec des hypothèses, condition préalable d'une étude objective.

A prime à bord avant d'entamer notre travail de recherche et pour apporter des réponses à ces questions nous aborderons le sujet en faisant introduire les hypothèses suivantes :

Hypothèse principale

le crédit est la ressource financière la plus raisonnable afin de financer le cycle d'exploitation .

Hypothèses intermédiaires

- Le financier de l'entreprise dispose de techniques , d' outils d'analyse financière et de ratios pour évaluer son besoin en fond de roulement.
- Le banquier met à la disposition du client le type de crédit approprié selon le besoin de ce dernier.
- la mise en place d'un crédit d'exploitation passe par plusieurs étapes importantes.

Etudes antérieures

Avant le choix final de ce thème, et après une bonne lecture des travaux de recherche portant sur le financement du cycle d'exploitation par crédit bancaire, établis par d'autres intéressés ; on s'est inspirée de certains d'entre eux, en rajoutant quelques aspects afin d'apporter une valeur ajoutée à ce thème et une certaine particularité à notre analyse, parmi ceux :

- Le mémoire de fin d'étude en master de M. Sidy Mouhamadou SOW intitulé «analyse de la gestion et du financement du besoin en fond de roulement dans une entreprise de BTP» au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion, 2012, où il lie la gestion du besoin en fond de roulement avec la pérennité de l'entreprise.

- Nous avons prit également le cas de M. **KASONGO MUHALA Yan** avec son mémoire intitulé «**Analyse dynamique du besoin de financement du cycle d'exploitation et son impact sur la rentabilité des capitaux investis**» à l'institut Supérieur de Statistique de **Congo**, 2013, où il s'est intéressé à l'impact de l'évolution du besoin lié au cycle d'exploitation sur les capitaux investis.

Outils d'étude

Afin de cerner le contour de ce sujet, nous avons consulté des ouvrages traitant le financement d'une manière générale, quelques sites web, des études précédentes traitant le même cas et fait des entretiens avec des financiers dans le but de finaliser cette étude

Méthodologie de recherche

Dans le souci d'apporter des éléments de réponse, nous allons procéder au traitement de notre problématique par une méthode analytique et descriptive.

En premier lieu, la démarche analytique utilisera les différentes données de l'analyse financière, comptabilité financière et analytique ainsi pour évaluer le besoin en fond de roulement des l'entreprises notamment les entreprises industrielles telle que FERTIAL.

En second lieu, la démarche descriptive décrira les moyens de financement du cycle d'exploitation mis à la disposition des entreprises et étudier en réalité les différents outils mis en place en Algérie .

Plan

Pour pouvoir répondre à notre principale problématique et vérifier aussi nos hypothèses, nous allons réaliser un travail de fin d'études avec un cas pratique au sein du groupe FERTIAL sous le thème « **le crédit comme moyen de financement du cycle d'exploitation** ». Ce mémoire sera devisé en trois chapitres principaux :

- Dans le premier chapitre et dans sa première section il est rappelé des généralités sur le cycle d'exploitation. La deuxième section abordera le besoin en fond de roulement.
- Dans le deuxième chapitre sont évoqués en premier lieu des généralités sur le crédit et enfin, dans les trois autres sections, la typologie des différents crédits proposés par les institutions financières.
- Le troisième chapitre sera réservé au volet pratique renforçant le volet théorique. Il comprend essentiellement deux sections : la première section est une présentation de l'établissement d'accueil (lieu du stage) et la seconde section porte sur une étude de cas pratique d'un dossier de crédit d'exploitation.

Difficultés rencontrées lors de la réalisation du travail

[Tapez le titre du document]

L'accès aux documents internes notamment les prévisions au niveau de l'entreprise était parmi les entraves rencontrées lors de l'élaboration du mémoire de fin d'études. Il y'a eu aussi une faiblesse au niveau des démarches prises afin d'évaluer la demande de crédit : certains document n'étaient mis au point qu'approximativement.

**Chapitre I : Généralités sur le
cycle d'exploitation de l'entreprise
et le besoin en fond de roulement**

Introduction

Toute entreprise quelque soit son efficacité ou quelque soit sa structure financière, peut se trouver confrontée à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit de manière permanente chercher à assurer le financement de son actif circulant .

Afin d'assurer sa pérennité et rester compétitive l'entreprise doit trouver un moyen pour satisfaire ses besoins de financement à long terme en relation avec sa politique d'investissement, ainsi qu'à ses besoins de financement à moyen et court terme. Pour ce faire, elle dispose d'un certain nombre d'outils lui permettant, soit de réduire son besoin en fonds de roulement, soit d'obtenir des crédits à court terme.

Nous essayerons à travers ce chapitre de définir la notion du cycle d'exploitation, ses composantes et ses caractéristiques et de mettre en évidence les différents postes de bas de bilan. nous essayerons aussi de traiter la notion du besoin fond de roulement, sa nature ainsi que son diagnostic financier.

Ce chapitre, de ce fait, partagée en deux section :

- Section 01: Généralités sur le cycle d'exploitation
- Section 02 : Le besoin en fond de roulement

Section 01: Généralités sur le cycle d'exploitation

Approvisionnement, stockage, distribution : le cycle d'exploitation est au cœur de l'activité de l'entreprise et son financement revêt un aspect fondamental de sa réussite. Ainsi, Il faut savoir que le cycle d'exploitation génère un besoin de financement que le gestionnaire doit maîtriser. Il importe donc de savoir recenser et évaluer les éléments à l'origine de ce besoin de financement.

1. Le cycle d'exploitation

1.1. La notion de cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation est formé par l'ensemble des opérations courantes d'exploitation, opérations qui se répètent régulièrement (d'où la notion de flux).

Le cycle d'exploitation est donc l'ensemble des opérations successives qui vont de l'acquisition des éléments de départ (matières premières, marchandises, ...) jusqu'à l'encaissement du prix de vente des produits ou services vendus.

Plus le cycle d'exploitation est long plus l'entreprise aura des besoins de financement élevés pour faire face au décalage dans le temps entre les décaissements des charges – achats, main-d'oeuvre... – et les encaissements des ventes. Le cycle d'exploitation des entreprises industrielles est toujours plus long que celui des entreprises de distribution, car au temps d'approvisionnement et de distribution s'ajoute le temps de fabrication.

Le cycle d'exploitation fait apparaître des besoins, mais également des ressources de financement. Le besoin de financement du cycle d'exploitation sera la résultante de ces besoins et de ces ressources.

1.2. Les composantes du cycle d'exploitation

1.2.1. Le cycle d'exploitation des entreprises industrielles

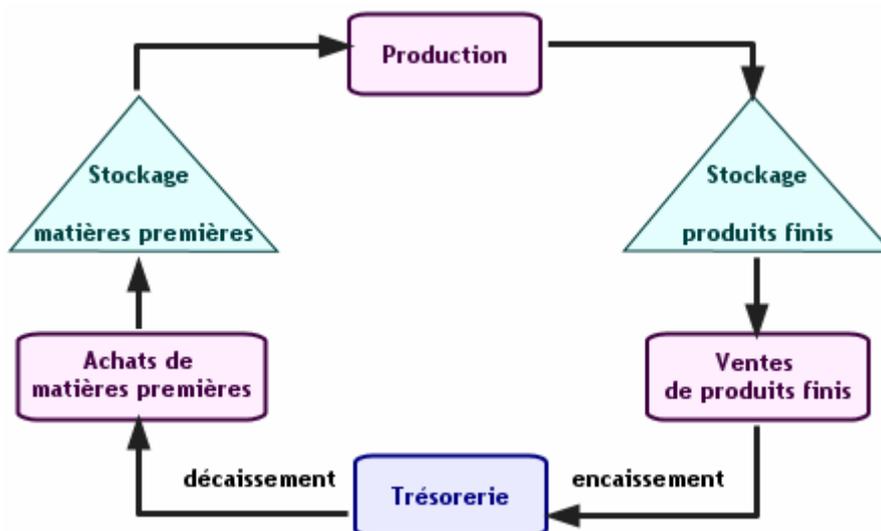
Les opérations courantes sont : achat des matières premières, fabrication des produits, stockage, vente,....

Ces opérations sont décalées dans le temps (fabriquer, stocker, acheminer,...). De ce fait l'entreprise paie (décaissement) les biens et services avant d'en récolter le fruit (encaissement de la vente).

Le décalage entre le décaissement et l'encaissement constitue la durée du cycle d'exploitation. Cette durée peut être plus ou moins longue en fonction de l'activité

de l'entreprise (quelques jours à quelques mois)¹

Figure n°1.1: Cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle.



Source: BOUYAKOUB.F, L'entreprise et le financement bancaire , Edition Casbah, Alger;2000,P 39.

1.2.2. Le cycle d'exploitation des entreprises commerciales

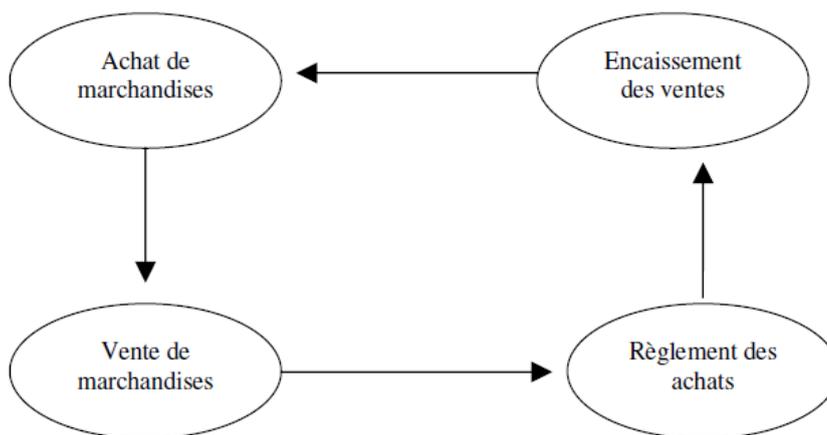
Le cycle d'exploitation correspond, pour une entreprise commerciale, à l'ensemble des opérations et traitements depuis l'achat de marchandises en passant par le stockage puis la vente.

L'objectif d'une entreprise commerciale est de répartir ou de distribuer des marchandises sur un marché en aval, sans les transformer. Le fait de stocker ou de parer la marchandise ne modifie nullement le caractère commercial de l'entreprise.

Les activités d'exploitation d'une entreprise commerciale peuvent être schématisées comme suit:

¹ BOUYAKOUB.F, L'entreprise et le financement bancaire , Edition Casbah, Alger 2000,P39.

Figure n°1.2 : Cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale.



Source: TASSINARI Robert, Pratique de l'analyse fonctionnelle, 3^{eme} édition DUNOD, Paris, P70.

1.3. Caractéristiques du cycle d'exploitation d'une entreprise¹

L'activité courante de l'entreprise se concrétise par des opérations renouvelées de fourniture de biens ou de services à des tiers qui sont ses clients. Les opérations d'exploitation ont deux caractéristiques :

– Ce sont des transactions qui, à échéance immédiate ou courte, donnent lieu à un flux monétaire en provenance de tiers. Le client acheteur règle sa dette par un flux qui constitue une recette pour l'entreprise. La transaction s'inscrit dans une logique marchande et commerciale : l'entreprise vend ;

–Elles s'inscrivent dans une logique répétitive. Les opérations d'exploitation témoignent d'un savoir-faire de l'entreprise sur un marché. Celle-ci souhaite renouveler les transactions auprès d'autres clients, capitalisant ainsi une expérience ou des économies d'échelle qui sont la conséquence de processus industriels. À plus forte raison si les transactions s'inscrivent dans une logique de renouvellement auprès des mêmes clients. Intervient ici la création d'une réputation commerciale à long terme.

Le cycle d'exploitation recouvre une série d'opérations économiques de production d'un bien ou d'un service qui sera échangé contre paiement. Cette production est ponctuée par un acte commercial : la transaction. Il y a donc trois phases successives dans le cycle d'exploitation :

¹ BRUSLERIE.H, Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2e édition, Dalloz, Paris, 2002, P 423.

1.4. Les trois phases du cycle d'exploitation:¹

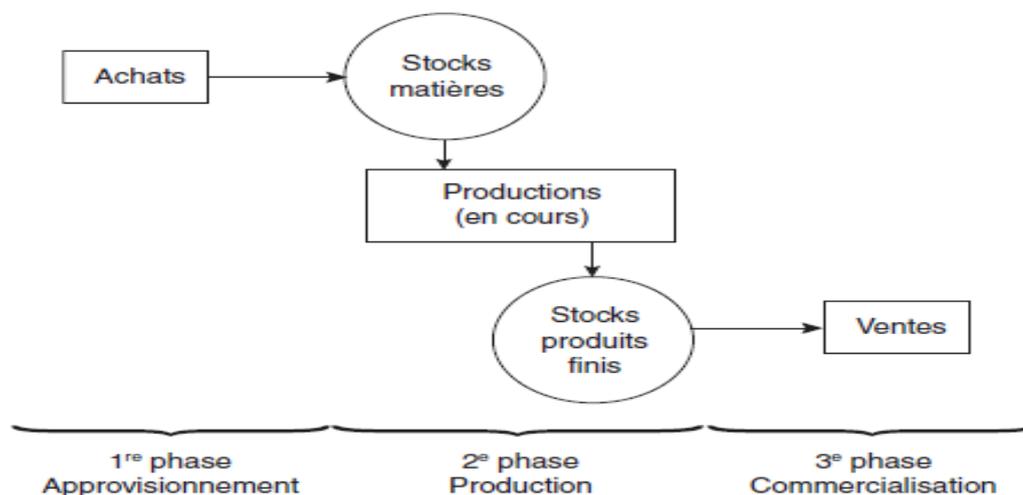
La phase d'approvisionnement: correspond à l'acquisition auprès de fournisseurs de biens ou de services qui sont des préalables nécessaires à la production : matières premières, fournitures, énergie. Ces approvisionnements sont stockés (à l'exception des services) ;

La phase de production :est articulée sur la mise en oeuvre d'un processus technologique qui lui-même exige des inputs : un capital économique, un savoir-faire et des biens ou des services à transformer. La phase de production est plus ou moins longue selon les données du processus technologique mis en oeuvre. Il peut y avoir des étapes intermédiaires qui donnent lieu à des stocks temporaires de produits semi-finis ou d'encours ;

La phase de commercialisation: débute avec les stocks de produits finis. Le moment important est celui de la vente : l'accord d'échange se traduit par une double transaction physique et monétaire.

Le cycle d'exploitation est continu ; les opérations d'approvisionnement et de vente sont en revanche intermittentes de telle sorte que l'apparition de stocks entre les phases est indispensable. La figure ci-dessous présente le déroulement du cycle d'exploitation.

Figure n°1.3: Déroulement du cycle d'exploitation.



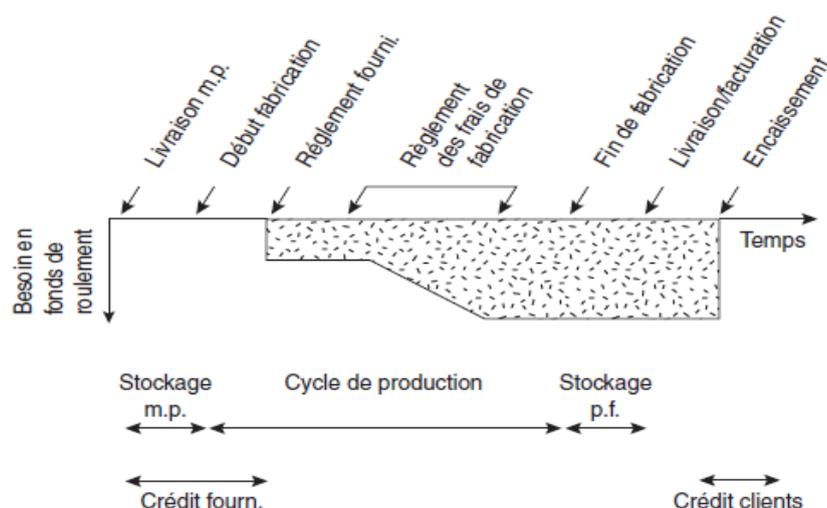
Source: BRUSLERIE Hubert. Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2^{ème} édition, Dalloz, 2002, Paris, P56.

Le déroulement du cycle d'exploitation se traduit par un enchaînement de dettes et de créances entre « l'amont » et « l'aval ». L'entreprise est d'abord endettée auprès des fournisseurs, puis, au fur et à mesure du processus, elle doit financer les charges et les coûts intermédiaires. Ce n'est qu'à la fin qu'elle rentre dans ses fonds, après la vente, lors des

¹ BRUSLERIE Hubert. Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2e édition, Dalloz, 2002, Paris, P 55.

règlements définitifs par l'acheteur. Le déroulement du cycle d'exploitation induit donc un besoin financier sur une partie plus ou moins longue de la période. Le rôle du crédit interentreprises consenti par les fournisseurs, mais aussi consenti par l'entreprise à ses clients, est de toute première importance. La figure ci-après illustre l'augmentation du besoin de fonds lié au déroulement du cycle d'exploitation, jusqu'à sa résorption finale à l'échéance du délai de crédit accordé au client.

Figure 1.4: Augmentation du besoin de fonds lié au déroulement du cycle d'exploitation



Source: BRUSLERIE Hubert. Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2e édition, Dalloz, 2002, Paris,P57.

Le cycle d'exploitation est une caractéristique propre de l'entreprise. Sa durée et l'importance des besoins en terme de financement de stocks ou de créances clients sont l'expression de choix techniques et commerciaux. De plus, dans l'entreprise multiproduits, ou présente dans des branches d'activités différentes, il faut considérer la durée moyenne du cycle d'exploitation, sachant que cette moyenne peut recouvrir des situations très diverses au sein de l'entreprise.¹

À l'opposé des secteurs industriels pour lesquels la durée du processus de production proprement dit peut s'exprimer en mois (bâtiment, travaux publics, biens d'équipement...), les secteurs des services se caractérisent par une absence d'opérations de production. À l'extrême, une entreprise de prestations de services qui se fait payer comptant a un cycle d'exploitation de durée nulle.

¹ BRUSLERIE Hubert. Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2e édition, Dalloz, 2002, Paris,P57.

Dans la vie courante de l'entreprise, les cycles d'exploitation s'enchaînent de manière continue et se superposent. La date d'arrêt de l'exercice comptable restitue à un instant donné l'avancement des cycles d'exploitation en cours. L'inventaire des stocks distingue ainsi les stocks de matières premières, de produits semi-finis et de produits finis. De même, les états des créances clients en attente de règlement, ou de dettes fournisseurs en attente de paiement, sont la photographie d'une situation transitoire qui débouchera sur des flux de liquidités.

2. Les postes du bas du bilan

Il est tout d'abord important de voir la différence entre un bilan patrimoniale et un bilan fonctionnel. Nous verrons par la suite les postes qui compose le bas de bilan dans l'actif et le passif.

2.1. Différences entre le bilan patrimonial et le bilan fonctionnel

- **Le bilan financier** est une obligation légale. Avec le compte de résultat et l'annexe, il fait partie des documents de synthèse de fin d'exercice. Ce bilan privilégie une approche patrimoniale. Les éléments sont classés en fonction de leur liquidité (à l'actif) et de leur exigibilité (au passif).¹

- **Le bilan fonctionnel**, quant à lui, se construit dans une optique économique. On utilise les cycles de la vie de l'entreprise pour le construire. En haut du bilan, on trouve les cycles longs qui engagent l'entreprise sur le long terme (plus d'un an) : ce sont le cycle d'investissement à l'actif et le cycle de financement au passif. En bas du bilan, on a le cycle d'exploitation qui regroupe les décisions prises à court terme (moins d'un an).

Explications :

- **l'actif immobilisé** correspond aux investissements de l'entreprise. Ces éléments sont destinés à rester durablement dans l'entreprise. On parle également d'actif stable ou d'emplois stables ;
- **l'actif circulant** représente des biens qui disparaissent lors du cycle d'exploitation ;
- la **trésorerie active** prend en compte les valeurs mobilières de placement et les disponibilités ;
- les **capitaux permanents** regroupent les capitaux propres, les amortissements et dépréciations, les provisions, les dettes financières. On parle également de ressources stables, puisqu'elles permettent de financer les emplois stables ;

¹ BRUSLERIE.H, Op-cit,P240.

- les **capitaux propres** sont composés du capital (les apports des propriétaires), des réserves (les bénéfices des années précédentes que l'entreprise a conservés pour son autofinancement), du résultat de l'entreprise ;

- les **dettes à court terme** représentent les dettes d'exploitation (dettes accordées par les fournisseurs, par exemple) ;

- la **trésorerie passive** correspond aux concours bancaires.

2.2. Le bilan fonctionnel¹

Le bilan fonctionnel est un [bilan](#) dans lequel les emplois et les ressources sont établis par fonctions. Le bilan fonctionnel utilise les termes d'emplois et ressources pour désigner les actifs et passifs. Il permet d'analyser le flux de [trésorerie](#) et de [liquidité](#) d'une entreprise. Le but du bilan fonctionnel est d'apprécier la rentabilité de l'entreprise grâce à divers calculs comme celui du besoin en [fonds de roulement](#) (BFR), ou encore les ratios de rotation.

Le bilan fonctionnel sert également à calculer la solidité financière de l'entreprise grâce au calcul du fonds de roulement (FR), ou encore l'équilibre entre le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la [trésorerie](#)...

1. La partie haute du bilan se compose de l'actif immobilisé et, au passif, des capitaux propres et des dettes à moyen-long terme.

- La partie basse du bilan se compose de l'actif circulant, et au passif des dettes court-terme. En règle générale, le bas de bilan comprend tout ce que l'entreprise possède et doit à court terme.

¹ COHEN Elie. [Analyse financière](#), 4e édition, Edition Economica, Paris, 1997,P 113.

Tableau n°1.1: Bilan fonctionnel

ACTIF	PASSIF
Haut de bilan	
Actif immobilisé Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	Capitaux propres Capital social Réserves Report à nouveau Résultat exercice Dettes à plus d'un an
Bas de bilan	
Actif circulant Stock Créances Trésorerie positive	Dettes à moins d'un an Les dettes financières Les dettes fournisseurs Les dettes fiscales et sociales La trésorerie négative

Source: <http://corinne.zambotto.free.fr/IUT/TC2/GF/FICHE-BILAN FONCTIONNEL.pdf>,

Consulté le 12 Avril à 12:30.

2.3. Le bas de bilan, l'actif circulant : ce que l'entreprise possède à court terme

A l'inverse des immobilisations, l'actif circulant comprend ce qui est destiné à être consommé, transformé ou vendu avant 1 an, autrement ce qui ne reste pas durablement dans l'entreprise.

2.3.1. Les stocks

Pour produire (ou dans le cadre de leur activité commerciale) l'entreprise achète des matières premières, des fournitures et autres approvisionnement qui sont liées à leur activité. Il y a également les produits en cours de fabrication...

Les stocks peuvent donc être des stocks de matières premières, de marchandises ou de produits finis. Ils sont évalués à leur prix d'achat ou de production (s'ils sont produits directement par l'entreprise).

2.3.2. Les créances

Les créances correspondent à des sommes d'argent dues par des tiers, le plus souvent les clients, mais encore l'Etat, des fournisseurs (en cas d'avoir), ou des salariés (avances sur salaire).

Dans le cadre d'une activité commerciale entre entreprises, il est habituel d'accorder des délais de paiement à ses clients. Il s'agit de crédit à court terme, généralement moins de 90 jours.

2.3.3. La trésorerie positive

La trésorerie est l'argent disponible en banque ou en caisse, autrement dit il s'agit du cash dont dispose l'entreprise immédiatement. La trésorerie comprend également les placements à court terme.

La trésorerie est constituée de l'ensemble des éléments de l'actif parfaitement ou très liquides permettant à l'entreprise d'effectuer les paiements nécessaires à son fonctionnement (paiement des dettes et des achats comptants).

- Valeurs mobilières de placement¹

Ensemble des actifs financiers de l'entreprise qui sont destinés à lui procurer des plus-values ou un revenu financier. Contrairement aux immobilisations financières elles n'ont pas de valeur ou d'objectifs stratégiques.

- Solde des comptes bancaires débiteurs

Ensemble des disponibilités déposées sur le compte bancaire de l'entreprise

- Caisse

Ensemble des espèces (pièces et billets) détenues par l'entreprise (son fonds de caisse par exemple)

2.4. Le bas de bilan, au passif : ce que l'entreprise doit à court terme

Au bas de bilan, au passif, on retrouve toutes les dettes à court terme (à moins d'un an)

¹COHEN Elie. **Analyse financière**, 4e édition, Edition Economica, Paris, 1997, P178.

2.4.1. Les dettes financières

Les dettes financières sont les dettes financières autres que les dettes auprès des établissements de crédit.

2.4.2. Les dettes fournisseurs

Elles proviennent des délais de paiement accordés à l'entreprise par les fournisseurs.

Les conditions commerciales habituellement négociées permettent à l'entreprise de bénéficier de délais de paiement (court terme 30, 60 ou 90 jours fin de mois).

2.4.3. Les dettes fiscales et sociales

Il s'agit d'impôts, de taxes, de charges de personnel ou de charges sociales qui restent à payer.

Les impôts et les charges sociales ne sont pas payées au jour le jour par l'entreprise, ils constituent donc des dettes à court terme vis à vis de l'État ou des organismes sociaux.

2.4.4. La trésorerie négative

La trésorerie négative se matérialise par des débits, des découverts bancaires, ou tout type de financement à court terme.

- Concours bancaires et autres facilités de caisses : consentis par un établissement pour financer l'activité quotidienne de l'entreprise.

- Soldes bancaires créditeurs : Si le compte bancaire de l'entreprise est négatif, alors l'entreprise devra combler son découvert le plus rapidement possible

2.5. La gestion du bas de bilan

La gestion du bas de bilan c'est avant tout la gestion de la trésorerie de l'entreprise et la gestion du Besoin en Fonds de Roulement (BFR). Ainsi lorsque l'on soustrait à l'actif circulant les dettes, on obtient le besoin en fonds de roulement de l'entreprise qui représente les décalages de trésorerie engendrés par l'exploitation.

La gestion du bas de bilan consiste donc en une bonne gestion :

- des stocks (par exemple, limiter les stocks pour diminuer les frais liés au stockage : location entrepôt, frais gardiennage...et mieux organiser la rotation des stocks)

- du poste client (limiter les retards de paiement des clients...)

- des fournisseurs (négocier des délais de paiement plus longs)
- de la trésorerie, l'idéal étant de tendre vers une trésorerie nulle.

Section 02 : le besoin en fond de roulement

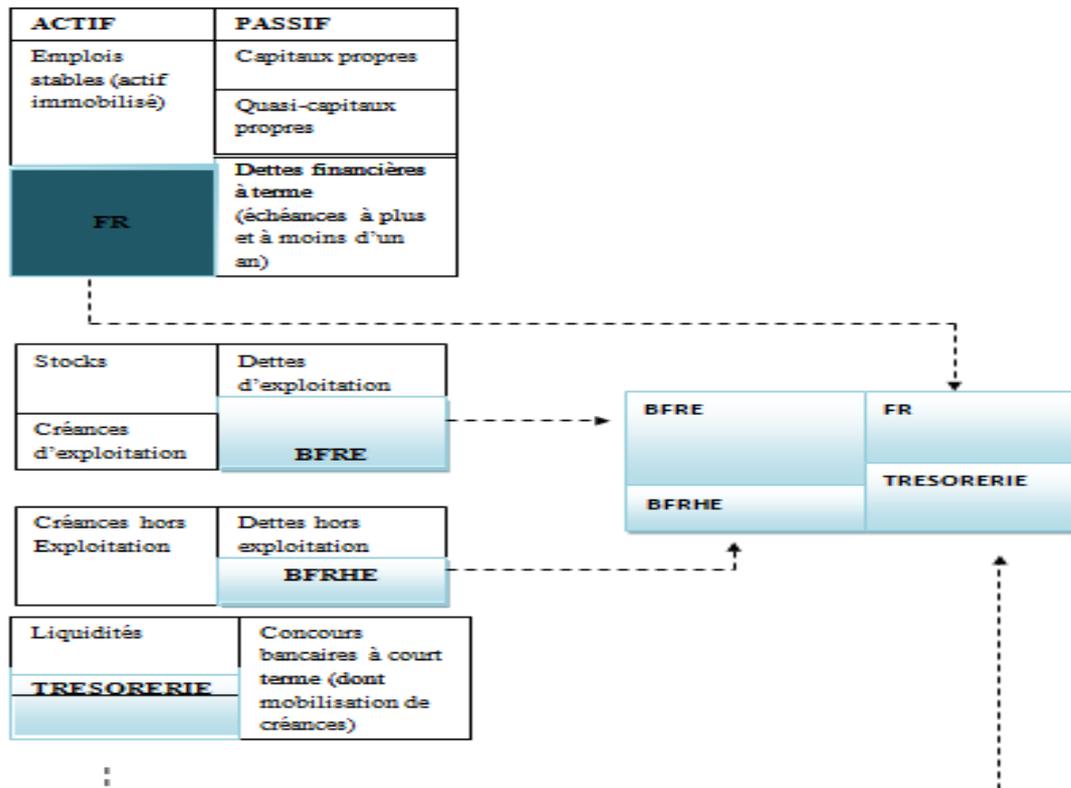
Toute entreprise doit avoir assez de moyens pour financer son activité. Sinon elle risque d'être confrontée à de graves difficultés de trésorerie. Ce besoin de financement calculé avant la prise en compte des financements effectivement utilisables, s'appelle besoin en fonds de roulement.

Le BFR ne se présente pas comme un simple problème de financement. Il relève d'un risque industriel important. Le financement par crédit à court terme, s'il ne résout pas les problèmes de trésorerie immédiats, rend l'entreprise très vulnérable à toute modification de son environnement industriel et financier; il a conduit à des dépôts de bilan dramatiques. Il ne doit en aucun cas négliger la nécessité de faire une analyse stratégique de l'évolution industrielle de l'entreprise, préalable et indispensable à la définition d'une politique de financement.

1. Notions sur le BFR

Il est indispensable de comprendre d'abord que l'entreprise doit être capable d'assurer un certain équilibre financier. Cet équilibre résulte de la confrontation entre la liquidité des actifs (le temps de transformation des actifs en monnaie) et l'exigibilité des ressources, c'est-à-dire que les emplois doivent être financés par des ressources restant à disposition de l'entreprise pendant un temps au moins égal à la durée de vie de ces emplois.

Figure n°1.4 : Représentation fonctionnelle du bilan de l'entreprise



Source : MARION.A. Analyse financière : concepts et méthodes, 3^{ème} édition Dunod, Paris, 2004, P 123.

Comme on peut l'observer les grands regroupements effectués en distinguant les

emplois stables (actif immobilisé) et les ressources stables, les emplois et les ressources d'exploitation, les liquidités et les concours bancaires à court terme, expriment chacun un des grands cycles financiers (cycle d'accumulation, cycle d'exploitation, cycle de trésorerie) synthétisés par un indicateur (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie).

Le **Fonds de Roulement** (FR) est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant. Il permet donc d'apprécier si l'entreprise a su faire face à ses choix stratégiques en matière d'investissement, de politique de dividende, d'endettement... et conserver une partie pour financer son cycle d'exploitation.¹

Le Fonds de Roulement est donc l'excédent des capitaux permanents sur les immobilisations nettes. Il représente la part des capitaux à terme avancée pour le financement du cycle d'exploitation.

Il est calculé à partir des éléments du bilan fonctionnel.

Fonds de roulement = Capitaux permanents – Actif immobilisé

Ainsi pour fonctionner normalement, une entreprise doit financer non seulement des immobilisations mais aussi des actifs circulants (liés à l'activité d'exploitation). Elle a besoin d'un certain niveau de stock (de matières premières, d'encours et de produits finis), elle accorde des délais de paiement à ses clients. Cependant, pour la plupart des entreprises, les délais de paiement accordés par ses propres fournisseurs, qui représentent une source de financement, ne suffisent pas à financer en totalité les besoins issus du cycle d'exploitation.

Le besoin de financement de l'activité de l'entreprise comblé en partie par le fonds de roulement est appelé le **Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**.

Un autre élément qu'il convient de définir est la notion de **Trésorerie**.

La trésorerie est la différence entre les ressources dont dispose l'entreprise et les emplois mis en œuvre pour la réalisation de l'activité. Les ressources comprennent des ressources stables (liées au cycle d'investissement de l'entreprise) et des ressources induites par l'exploitation. De même, les emplois peuvent être décomposés en emplois stables et en emplois liés à l'exploitation.²

La trésorerie (solde) est la différence entre les liquidités (actif) et les concours bancaires à court terme (passif). Elle peut aussi être appréhendée par rapprochement du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

¹ RAMAGE.P, **Analyse et diagnostic financier**, Editions d'organisation, Paris, 2001, P71.

² MARION.A. Op-cit, P44.

Trésorerie nette = Fonds de roulement – Besoin en Fonds de Roulement

Ainsi, plus le BFR est réduit plus la trésorerie est importante ce qui est synonyme d'une structure financière solide.

Etant donné que notre étude porte sur l'analyse de la gestion du BFR, nous allons définir plus précisément dans cette section ce qu'est le BFR avant de procéder à son analyse.

2. Origine du Besoin en Fonds de Roulement

Selon BOBOT et VOYENNE, le BFR est un besoin financier qui résulte du décalage entre les sorties et entrées d'argent provoqué par l'exploitation de l'entreprise ; ce besoin financier entraîne un déséquilibre financier qu'il faut nécessairement combler en temps et en heure par des ressources financières à due concurrence.

ROUSSELOT soutient que le BFR peut être défini comme « le besoin de financement qu'entraîne essentiellement le déroulement permanent du cycle achat/production/vente. Il est donc d'un caractère inéluctable, car lié à l'activité courante de l'entreprise ». C'est alors ce cycle d'activité qui est à l'origine du BFR.¹

Si l'on résume de manière simplifiée le BFR à l'ensemble (Stocks + Clients – Fournisseurs), on peut dire que la détention de stocks et de créances « coûte » à l'entreprise. Le crédit obtenu des fournisseurs vient un peu alléger ce besoin de financement mais, pour nombre d'entreprises, cela se révèle insuffisant, de telle sorte que la différence, souvent positive, oblige à mobiliser des ressources soit de long terme, soit de court terme pour équilibrer le bilan.

Le BFR est la différence entre des éléments de l'actif circulant (principalement stocks et créances) et des éléments du passif circulant (dettes à court terme autres que les dettes financières générées par les cycles) :

- d'exploitation (cycle achats/production/ventes) ;
- d'investissement (achat et vente d'immobilisation) ;
- de fiscalité (acomptes et règlements de l'impôt sur les sociétés).

Ces cycles révèlent en effet des décalages entre les flux réel (physiques) et les flux monétaires et financiers. Les flux réels représentant par exemple des biens ou services qui entrent ou sortent de l'entreprise ne sont pas concomitants aux flux financiers représentant des

¹ ROUSSELOT, Economie et marchés financiers, Editions d'organisation Eyrolles, Paris, 1999, P 16.

entrées ou sorties monétaires de l'entreprise.

L'analyse du besoin en fonds de roulement de l'entreprise doit se faire avec une approche à la fois statique et dynamique.

3. L'approche statique du BFR

L'analyse statique s'appuie principalement sur l'étude du bilan considéré comme une source d'informations significatives concernant la situation financière de l'entreprise en général et sa solvabilité en particulier.

¹L'approche statique du BFR peut être considérée donc comme un document, qui à un instant donné et pour une entreprise, décrit la situation de ses actifs (patrimoine) et passifs qui correspondent aux emplois de fonds obtenus de ses actionnaires et de ses prêteurs ou de la richesse qu'elle a créée et conservée au fil du temps, fonds qui constituent des ressources financières.

L'approche statique du BFR peut être scindée en deux sous approches : une approche comptable et une approche financière.

4. L'approche comptable du BFR

Les postes de l'actif circulant tels que les stocks et les créances ; les postes du passif tels que les fournisseurs, sont l'expression du montant des besoins et des ressources de financement stables engendrés par l'exploitation. Cette méthode est d'autant plus précise que les bilans sont établis à des dates suffisamment proches pour correspondre au cycle d'exploitation, à condition qu'il soit inférieur à l'année. Cependant, cette condition risque d'augmenter la fréquence des opérations d'inventaire.

On peut donc scinder en deux composantes le besoin en fonds de roulement : le BFR des activités ordinaires ou BFR d'exploitation (BFRE) et le BFR hors activités ordinaires ou BFR hors exploitation (BFRHE).

$$\text{Besoin en Fonds de Roulement} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

❖ Les besoins en fonds de roulement d'exploitation

Ce sont les composantes essentielles du BFR. Ils ont un caractère totalement reproductible (répétitif chaque période).

¹ COHEN.E, Analyse financière, 4e édition, Edition Economica, Paris, 1997, P28.

Les besoins en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) sont issus du cycle d'exploitation et proviennent de la différence entre les besoins de financement d'exploitation (actifs circulants d'exploitation) et les ressources d'exploitation (passifs circulants d'exploitation). Ces besoins présentent certaines caractéristiques telles que¹ :

- Il dépend directement du niveau d'activité de l'entreprise ;
- L'amélioration des conditions d'exploitation réduit le BFRE ;
- Il est fonction de la valeur ajoutée (VA) dans le chiffre d'affaires.

BFRE = Actifs Circulants d'Exploitation – Passifs Circulants d'Exploitation

Les actifs circulants d'exploitation sont composés essentiellement des stocks et des créances d'exploitation² :

- les stocks : toutes les catégories de stocks sont prises en compte pour leur montant brut de façon à en connaître le montant réel,
- les comptes clients et effets à recevoir,
- les effets escomptés non-échus : bien que ne figurant pas au bilan mais dans les engagements donnés, ils sont ajoutés aux créances dans le but d'en connaître le montant effectivement induit par l'exploitation. Simultanément, ils sont ajoutés au passif en tant que crédit de trésorerie pour préserver l'équilibre du bilan.
- TVA déductible sur achats,
- avances et acomptes au personnel,
- avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation,
- charges constatés d'avances relatives à l'exploitation.

Les passifs circulants d'exploitation sont nommés également dettes d'exploitation et sont composés de :

- Fournisseurs et effets à payer (lié aux achats et non pas financiers),
- Tva à payer,
- dettes sociales et fiscales (hormis l'impôt sur les bénéfices),

¹ RAMAGE.P. **Analyse et diagnostic financier**, Editions d'organisation, Paris, 2001, P73

² RIVET.A, **Gestion financière « analyse et politiques financières de l'entreprise »**, Edition sciences de gestion, Paris, 2003, P29

- avances et acomptes reçus sur commandes en cours,
- produits constatés d'avance relatifs à l'exploitation.

Les besoins en fonds de roulement d'exploitation sont liés aux variations du chiffre d'affaires, quand celui-ci augmentent sensiblement dans les mêmes proportions ; en revanche, quand celui-ci diminue, ceux-ci ne diminuent pas nécessairement dans les mêmes proportions, en particulier les stocks.

❖ **Les besoins en fonds de roulement hors exploitation**

Les BFRHE correspondent aux besoins de financement nés du cycle hors exploitation et dus aux décalages entre les emplois hors exploitation et les ressources hors exploitation. Ils se distinguent du BFRE par le fait que :¹

- il est constitué d'éléments acycliques et souvent marginaux (HAO) ;
- il n'a pas de signification économique particulière.

RIVET soutient également que les besoins en fonds de roulement hors exploitation sont les autres composantes des créances et des dettes non financières. En distinguant les besoins (actifs circulants hors exploitation) des ressources (passifs circulants hors exploitation), on obtient BFRHE.²

Les actifs circulants hors exploitation sont souvent assimilés aux créances diverses :

- autres débiteurs,
- acomptes d'impôt sur les bénéfices,
- associés : capital souscrit appelé non versé,
- charges constatées d'avance hors exploitation,
- valeurs mobilières de placement non rapidement transformables en liquidités,

Les passifs circulants hors exploitation sont souvent regroupés dans la rubrique dettes diverses et sont composés de :

- autres créditeurs,
- provisions pour risques et charges à caractère variable,
- dettes fiscales (impôt sur les bénéfices),
- associés, sociétés apparentées,

¹ RAMAGE.P, **Op-cit**, P73.

² RIVET.A **Gestion financière « analyse et politiques financières de l'entreprise »**, Edition sciences de gestion, Paris, 2003, P73.

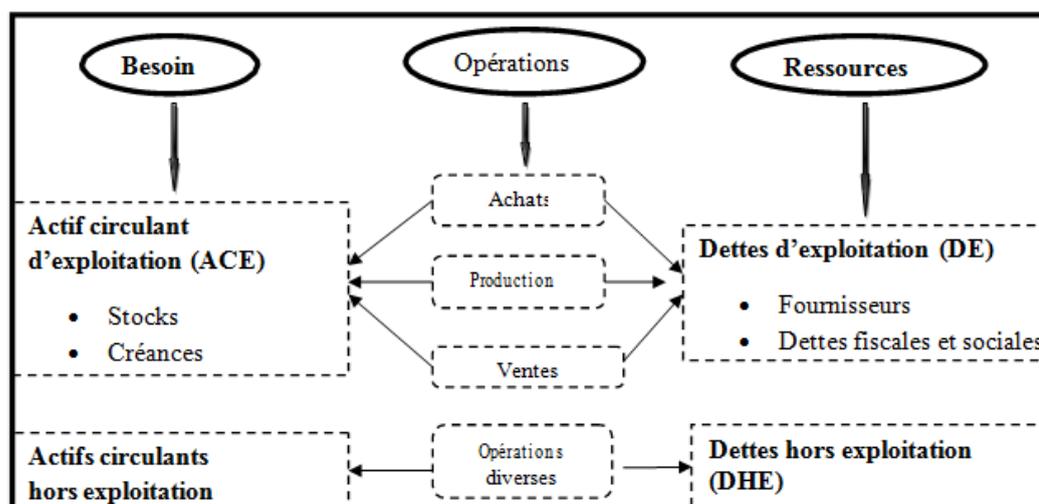
- produits constatés d'avance hors exploitation.

Enfin, OGIEN soutient que le BFRE constitue un besoin structurel à financer par des ressources stables. Le BFRHE quant lui constitue un besoin à financer ponctuel qui peut être financé par des ressources à court terme (concours bancaires).¹

Ainsi, retenons que les opérations d'exploitation et hors exploitation de l'entreprise génèrent simultanément :

- Les actifs circulants d'exploitation et hors exploitation, qui constituent des emplois, donc des besoins de financement ;
- les dettes d'exploitation et hors exploitation, qui constituent des ressources de financement.

Figure n°1.5: Besoins et ressources de financement à court terme



Source : DELAHAYE Jacqueline & Florence, Finance d'entreprise : manuel et application, Edition Dunod, 2007, Paris, P117.

Les besoins et les ressources induits par les opérations de l'entreprise ne s'équilibrent pas. Généralement, les besoins excèdent les ressources, de sorte que la différence :

$(ACE + ACHE) - (DE + DHE)$ représentent un besoin de financement « résiduel » qui appelle une ressource correspondante. Cette ressource est naturellement le fonds de

¹ OGIEN.D, Gestion financière de l'entreprise, Edition Dunod, paris, 2008, P 84.

roulement¹. D'où la dénomination de « besoin en fonds de roulement ».

5. L'approche financière du BFR

Le bilan fonctionnel permet de renseigner les tiers sur le mode de financement de l'actif stable et du cycle d'exploitation. Cependant, lorsque l'on veut évaluer le patrimoine d'une entreprise ou son aptitude à faire face à ses échéances à court terme, il est nécessaire de rechercher une présentation différente du bilan qui mette en évidence les aspects financiers.²

Le bilan financier est donc un tableau répondant à cette condition. Il est obtenu après retraitement et reclassement de certains postes de l'actif et du passif comptable. Il permet d'apprécier l'entreprise sous un autre angle : l'analyse liquidité / exigibilité.

Le rôle du bilan financier est d'apprécier la structure financière de l'entreprise, d'évaluer les besoins financiers et le type de ressources dont dispose l'entreprise, de déterminer les équilibres entre les différentes masses et de calculer la marge de sécurité financière de l'entreprise.

A côté de l'approche statique du BFR, une autre approche dite dynamique vient en appoint dans l'analyse du besoin en fonds de roulement.

6. L'approche dynamique du BFR

Alors que l'analyse statique procède essentiellement de l'étude du bilan, l'approche dynamique selon, met en œuvre une approche en termes de flux. Cette approche exige donc à la fois un classement des différents types de flux transitant par l'entreprise et des indications sur leurs liaisons et leur cohérence.³

L'approche dynamique repose ainsi sur trois éléments :

- l'analyse du cycle d'exploitation ;
- l'analyse de la chaîne logistique de l'entreprise ;
- l'analyse en fonction du niveau de l'activité.

6.1. L'analyse du cycle d'exploitation

Le décalage temporel qui existe entre, d'une part les dépenses engagées par l'entreprise pour produire (ou acheter) et, d'autre part, les recettes provenant de la vente des biens ou

¹ Si le fonds de roulement est insuffisant, un concours bancaire est nécessaire.

² RAMAGE.P, Op-cit, P117.

³ COHEN.E, Op-cit, P 345.

services qu'elle produit (ou commercialise), crée un besoin de financement lié à son cycle d'exploitation.¹

Ces décalages sont de différentes origines :

- ils proviennent d'abord du processus de production lui-même qui entraîne un délai de fabrication séparant la sortie des matières premières du stock et l'entrée des biens en stock de produits finis ;

- le délai de stockage de produits finis représente le temps nécessaire à la commercialisation des produits ;

- la durée de crédit consenti aux clients introduit un retard à l'encaissement ;

- l'entreprise bénéficie des délais de crédits consentis par ses propres fournisseurs, ce qui constitue une ressource financière pour elle.

Le BFE est ainsi égal au besoin de financement du cycle d'exploitation augmenté du besoin dû au crédits accordés aux clients et diminué des ressources provenant des crédits accordés par les fournisseurs.

Si l'on postule que le cycle d'exploitation est la résultante de flux physiques et de flux financiers, alors les besoins en fonds de roulement naissent des décalages constatés entre ceux deux catégories de flux.²

Le cycle d'exploitation exprime le décalage des flux entre les décaissements et les encaissements et représente le BFR ; ses caractéristiques sont en partie dictées par le cycle physique.³

Sous une autre approche, Le besoin en fonds de roulement peut être considéré en faite comme un maillon d'une chaîne qui lie en amont de l'entreprise ses fournisseurs (et les fournisseurs des fournisseurs) et en aval ses clients (et les clients des clients). Cette interdépendance nécessite donc une certaine entente entre les différentes parties prenantes pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne. Il convient alors de préserver les intérêts des uns et des autres : c'est le concept de **la chaîne logistique ou supply chain**.

6.2. L'analyse de la chaîne logistique de l'entreprise

¹ CHARREAUX.G, **Finance d'entreprise**, 2^e édition Donud , Paris, 2000, P116.

² RIVET.A, Op-cit, P 27.

³ MARION.A, Op-cit,P37.

Selon Council of Logistics Management, la logistique est une partie des activités d'une chaîne logistique (supply chain). Elle concerne la planification, l'exécution et le contrôle du flux efficient et effectif du stockage de produits, du service de l'information relatif à ces fonctions du point origine au point de consommation pour satisfaire les besoins des clients ».

Si la différence entre la logistique et la supply chain est confuse, c'est parce que l'on tente de définir ces deux concepts avec un seul mot : le supply chain management (SCM).

Le supply chain management est défini comme la coordination systémique et stratégique des fonctions traditionnelles de l'entreprise dans un réseau interentreprises avec, pour objectif, d'améliorer les performances à long terme à la fois de l'entreprise concernée et de la supply chain dans son ensemble. Son rôle est d'assurer la coordination, l'optimisation et l'intégration de ces différents flux dans un objectif de satisfaction du consommateur final à travers un enchaînement de processus, allant des fournisseurs (voire des fournisseurs des fournisseurs en remontant le plus en amont possible) aux clients (ou les clients des clients, le plus en aval possible).¹

Toutes ces définitions nous permettent de ressortir quelques concepts clés : efficience, flux marchandise, flux d'information, réduction des coûts, satisfaction client.

L'approche de la supply chain management a donc de nombreux points communs avec l'approche du BFR : analyse des cycles de l'entreprise, des stocks, des fournisseurs et des clients. L'analyse du BFR complète celle de la supply chain par l'analyse des flux financiers et d'investissement, l'objectif des deux étant de garantir le bon fonctionnement de chaque maillon de la chaîne à travers des contrôles de performance tout au long de la chaîne afin d'assurer la satisfaction du client final et donc la pérennité des avantages compétitifs de l'entreprise et de sa survie économique.

Enfin, l'approche de la supply chain management étant un outil de gestion efficace, doit être donc intégré dans l'approche du BFR pour permettre une gestion plus optimale de ce dernier.

6.3. L'analyse du BFR en fonction du niveau d'activité

Une analyse du BFR limitée à une seule fin de période (approche par le bilan) peut être très éloignée de la réalité économique et financière de l'entreprise.²

¹ SAMI.A.K, **Stratégie Logistique : supply chain management**, 3^e édition DUNOD, Paris, 2004, P15.

² VERNIMMEN.P, **Finance d'Entreprise**, 3e édition DALLOZ, Paris, 2009, P260.

Le BFR est ainsi fonction de la croissance et de la saisonnalité de l'activité de l'entreprise comme le montre le tableau ci-après :

Tableau n°1.2 : Analyse du BFR en fonction du niveau d'activité

NIVEAU D'ACTIVITE	COMPORTEMENT DU BFR
Activité constant	Besoin permanent
Activité saisonnière	Besoin partiellement saisonnier
Activité croissante	Besoin croissant
Activité décroissante	Besoin décroissant

Source : VERNIMMEN.P, Op-cit, P261.

- **Activité constante, besoin permanent**

Si le cycle de production est inférieur à un an (ce qui est le cas le plus fréquent), tous les éléments constituant le BFR à la date d'arrêté des comptes disparaîtront au cours de l'année suivante. Mais ils seront remplacés par de nouveaux actifs d'exploitation à la date d'arrêté de l'exercice suivant : de là la notion de permanence du BFR.

Même si chaque élément du BFR a une durée relativement courte, l'ensemble des cycles d'exploitation conduit à ce que, globalement, il soit remplacé par un nouvel élément. En d'autres termes, à activité constante, ces différents comptes conservent un niveau permanent.

Il en résulte que si, à un instant donné, le BFR se présente comme un solde entre des liquidités et des exigibilités, le concept de besoin en fonds de roulement permanent introduit une notion radicalement différente : sans remettre en cause la liquidité et l'exigibilité du bas de bilan, il suggère que, si l'entreprise est stable, les actifs liquides et les dettes exigibles seront renouvelés ; le décalage sera donc reconduit en volume et donnera ainsi naissance à un besoin permanent, véritable immobilisation de fonds.

- **Activité saisonnière, besoin partiellement saisonnier**

VERNIMMEN soutient également que le caractère saisonnier d'une activité implique un décalage dans le processus de production entre les achats, la production et les ventes. Le BFR varie donc au cours de l'année, se gonflant puis se dégonflant.¹

Le bilan donne une photo du BFR à la fin de l'année. Or celui-ci peut subir de fortes fluctuations au cours de l'année. Beaucoup d'industries sont saisonnières par la production ou

¹ VERNIMMEN.P, **Finance d'Entreprise**, 3e édition DALLOZ, Paris, 2009, P261.

par les ventes, et subissent ainsi de fortes variations des stocks. Ainsi, imaginons qu'un fabricant de jouets produisait régulièrement tout au long de l'année pour vendre principalement vers le mois de novembre. Le BFR de cet industriel va progressivement augmenter au cours de l'année en raison du stockage et du crédit client. Il ne diminuera qu'en janvier avec l'encaissement des ventes. Seul un budget de trésorerie permet de mesurer l'évolution de la trésorerie mois par mois d'une activité saisonnière.

Enfin, vu l'activité qui est souvent saisonnière, vu les conditions de paiements qui ne sont pas les mêmes pour tous les clients ou les fournisseurs, vu les conditions de production qui ne sont pas identiques d'un produit à l'autre, on peut donc être amené à se poser la question à savoir est-ce qu'il est possible de maîtriser le BFR à un niveau acceptable ?

Pourtant, le calcul des ratios de rotation à partir des informations comptables cherche à cerner cette réalité.

7. Approche du BFR par les ratios

L'évaluation du BFE est une donnée nécessaire pour l'aménagement de la contrainte de l'équilibre financier. En effet, connaissant le BFE en pourcentage du chiffre d'affaire, il est possible de prévoir les ressources nécessaires pour couvrir ce besoin de financement et améliorer la solvabilité future de l'entreprise. Le suivi et le pilotage du BFR passent par la mise en place de ratios. Les ratios liés aux BFR permettent de juger l'équilibre financier et la solvabilité de l'entreprise. Ces ratios sont construits utilisant des données du compte de résultat et des éléments du bilan. Ils permettent de déterminer des vitesses de rotation ou des délais d'écoulement.¹

7.1. Le BFR et les ratios clients

Un des leviers pour réduire le BFR est de réduire le délai moyen de règlement des clients ce qui permet de réduire le risque client. Le ratio de rotation des créances clients permet de mesurer le degré de liquidité des créances clients. Il représente la durée moyenne du crédit exprimée en jours accordé par l'entreprise à ses clients. Ainsi on parle de Days of Sales Outstanding (DSO) ou Nombre de Jours de Crédit client (NJC) ou Délai Moyen de Paiement des clients (DMP). Son évolution à la hausse ou à la baisse indique, respectivement, la dégradation ou l'amélioration du risque ainsi que la dégradation ou l'amélioration de la performance du recouvrement.

¹ BRUSLERIE.H, **Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques**, 2e édition, Dalloz, Paris, 2002, P226.

DSO sur CA moyen = [Créances clients de fin de période x 360] / CATTC de la période

Les créances clients à prendre en considération sont le total net des créances à l'actif (poste clients et comptes rattachés) augmenté des effets escomptés et non échus (EENE) et diminué des éventuelles avances clients au passif. Au dénominateur le respect du principe d'homogénéité conduit à prendre le flux des ventes toutes taxes comprises. On rappelle que les clients sont facturés TTC et figurent donc TTC à l'actif du bilan.¹

On peut aussi mesurer le ratio de rotation des créances clients qui permet de mesurer le degré de liquidité des créances clients par : **Chiffre d'affaire / Créances clients**.

Plus ce ratio est élevé plus le cycle de paiement des clients est court. En bonne gestion, la rotation des créances clients ne devrait pas être moins rapide que celle des dettes fournisseurs.

En plus du ratio de rotation des créances clients, il ya un autre ratio qu'on appelle ratio de qualité client = **Nombre d'avoirs / Nombre de factures** (doit être inférieur à 2%).

Ce ratio permet d'apprécier la qualité de facturation (litiges et/ou mauvaise application des conditions tarifaires, saisie erronée de la commande, contestation de la prestation fournie) de l'entreprise.

7.2. Le BFR et les ratios fournisseurs

Le DPO (Days of Purchase Outstanding ou Days of Payables Outstanding) ou le Nombre de Jours d'Achats (NJA) ou le Temps d'Écoulement des dettes fournisseurs représente l'encours fournisseurs exprimé en nombre de jours d'achat. Le DPO reflète le crédit accordé par les fournisseurs et permet de mesurer la qualité de règlement de l'entreprise. Son évolution indique l'amélioration (évolution positive) ou la dégradation (évolution négative) du risque ainsi que l'amélioration ou la dégradation de la performance du recouvrement.

$$\text{DPO} = [\text{Dettes fournisseurs (d'exploitation)} \times 360] / \text{Achats TTC de la période}$$

Les fournisseurs accordent des délais de règlement à l'entreprise ; ceux-ci sont mesurables en estimant leur durée moyenne à l'aide d'un ratio fondé sur le montant de ces dettes au passif. Au numérateur, on retiendra les encours des dettes fournisseurs (y compris les comptes rattachés), en se limitant aux fournisseurs réguliers d'exploitation. Les fournisseurs d'immobilisations peuvent aussi consentir des délais de paiement. Cependant, la

¹ Idim, P227.

logique dans ce cas n'est plus celle du cycle d'exploitation de l'entreprise, mais celle des décisions d'investissements. Il faut tenir compte des avances consenties par l'entreprise à ses fournisseurs qui constituent pour elle des créances. Pour être homogène avec les encours de dettes envers les fournisseurs d'exploitation, le dénominateur est constitué par le total des achats et approvisionnements exprimés toutes taxes comprises.¹

On peut aussi calculer le ratio de rotation des dettes fournisseurs qui permet de mesurer le degré d'exigibilité des dettes fournisseurs :

Achats TTC de la période / Dettes fournisseurs (d'exploitation) de fin de période.

Plus ce ratio est faible, plus le cycle de paiement est long et peut être signe d'une insuffisance de trésorerie pour payer les factures ou des conditions de règlement extrêmement favorables.

7.3. Le BFR et les ratios de stock

Il existe plusieurs catégories de stocks (stock de marchandises, stock de matières premières, stock d'en-cours, stocks de produits finis...), et en fonction de ceci il faudra les rapporter aux achats ou aux ventes.

Le ratio de rotation des stocks mesure le nombre de fois où le stock a été renouvelé (vendu et remplacé) au cours de la période :

Chiffre d'affaires HT de la période / Stock moyen de la période

Ce ratio est un bon indicateur de la qualité des marchandises en stock et de l'efficacité des pratiques d'achat et de gestion des stocks.

L'âge des stocks est un autre ratio qui permet d'estimer la qualité de gestion des stocks et complète la notion de rotation de stock. Il s'obtient par :

Nombre de jours de la période / Rotation des stocks

L'âge des stocks permet d'évaluer le sur ou le sous-stockage eu égard au cycle d'exploitation de l'entreprise et sa faculté à se réapprovisionner. Il permet d'anticiper également le risque de perte de valeur de son stock ainsi que sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs. Plus ce ratio est élevé plus les capitaux immobilisés sont bloqués longtemps.

Le DIO (Days of Inventory Outstanding) représente le délai de stock moyen exprimé en

¹ Ibid, P229.

nombre de jours de chiffre d'affaires.

$$\text{DIO} = [(\text{Stocks} + \text{Travaux en cours}) \times \text{Nombre de jours de la période}] / \text{CAHT}$$

Une diminution du DIO est synonyme d'amélioration dans la plupart des cas (sauf si cela provient d'une opération de déstockage pas nécessairement rentable). Une mauvaise performance de cet indicateur peut être liée à une mauvaise prévision des ventes ou à une mauvaise maîtrise de la supply chain.

Finalement, le ratio qui rapporte le stock au montant du BFR permet de savoir si une trop forte proportion du FR se trouve bloquée dans les stocks. Les stocks étant moins liquides que l'encaisse, une trop grande quantité de biens en stock peut compromettre les disponibilités dont l'entreprise a besoin pour faire face à ces obligations à court terme.

En résumé, retenons que le BFR peut être analysé en jours de chiffre d'affaire ou DWC (Days of working capital), ce qui permet de décrire combien de jours l'entreprise nécessite pour transformer l'argent immobilisé dans le besoin de financement du cycle d'exploitation en revenu. Cet indicateur permet de synthétiser l'efficacité du BFR, c'est-à-dire le nombre de jours où l'argent est immobilisé par les stocks et les créances clients diminué par le nombre de jours qu'elle possède comme ressource grâce aux crédits accordés par les fournisseurs.

La méthode du fonds de roulement normatif décrit ce processus. Cette méthode n'est applicable que pour les entreprises dont l'activité est régulière et dont les BFR sont proportionnels au chiffre d'affaires.

Conclusion

Le financement du cycle d'exploitation suppose que l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour assurer le financement pendant une durée relativement courte : on parle alors de financement à court terme.

De plus, l'exploitation génère des besoins de financement à très court terme, temporaires ou immédiats qui représentent pour l'entreprise des besoins de trésorerie. En effet, faire face aux échéances exige des liquidités qui ne sont pas toujours disponibles. En cas d'insuffisances, l'entreprise doit s'en procurer à l'extérieur et des ajustements de court terme sont nécessaires.

Enfin, nous avons pu voir à travers cette section que l'étude du BFR et son optimisation permet d'améliorer les performances opérationnelles de l'entreprise voire la fluidité tout au long de la chaîne.

Cependant, chaque composante du BFR possède des spécificités et des leviers d'actions qui nécessitent d'être gérés de façon appropriée et séparée mais à la fois de façon synchrone pour assurer le flux d'information tout au long du processus.

Chapitre II:
Typologie des crédits

Introduction

Vouloir acquérir un bien, satisfaire un besoin, honorer un engagement financier Ou encore, avoir l'ambition d'élargir son activité ou de réaliser un projet, sont divers éléments qui nécessitent des fonds. Néanmoins, faute de pouvoir d'achat ou de patrimoine, certaines personnes, ne peuvent répondre à leurs besoins par leurs propres moyens.

Pour ces raisons ou encore pour d'autres raisons stratégiques, aussi bien les entreprises que les particuliers se retournent fréquemment vers leurs banquiers pour bénéficier d'un appui financier, c'est-à-dire d'un crédit.

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants du financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique.

Nous essayerons à travers ce chapitre de définir le crédit et de mettre en évidence son rôle, ainsi que de présenter les crédits les plus utilisés sur le plan national ainsi que quelques techniques non encore utilisées en Algérie, mais jugées importantes à présenter.

Ce chapitre sera, de ce fait, partagée en trois section :

- Généralités sur le crédit ;
- Le financement de l'exploitation ;
- Le financement de l'investissement et du commerce extérieur ;

Section 01 : Généralités sur le crédit

Avant de présenter les différents types de crédit, il nous paraît judicieux d'introduire le concept du crédit en s'intéressant à ses différentes spécificités.

La section suivante a donc pour objet, d'abord de définir le Crédit en mettant en exergue son sens et son importance, ensuite, de mettre en évidence les différentes caractéristiques du crédit, et enfin, de présenter la diversité des techniques et des cadres du crédit.

1. Définition du Crédit¹

Étymologie : le mot crédit trouve ses origines lointaines du terme latin « creditum », de « credere », qui veut dire « croire » ; ainsi le crédit est une opération fondée sur la confiance car le prêteur doit attendre l'exécution de la prestation que l'emprunteur devra réaliser.

Définition doctrinale : une opération de crédit et celle qui procure ou vise à procurer immédiatement à une personne un bien ou une valeur en lui faisant supporter la charge de manière différée.

Définition légale : la définition légale que nous présentons est celle donnée par l'article 68 de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit qui stipule qu'une opération de crédit est « ... tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. Sont assimilées à des opérations de crédit les opérations de location assorties d'option d'achat, notamment le crédit-bail ».

Nous retiendrons aussi la définition donnée par G.Petit-Dittailis citée par Farouk BOUYAKOUB, dans son ouvrage qui s'intitule « l'entreprise et le financement bancaire » :

« faire crédit c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la

¹ DJEFFAL.A, **Les Fondements du diagnostic économique et financier**, Séminaire niveau 1 Alcodefi Alger 2014.

[Tapez le titre du document]

nature même de ce service »¹

Cette définition met l'accent sur les trois supports du crédit, à savoir : le temps, la confiance et la promesse. En effet, il ne peut pas y avoir de crédit en l'absence de ces trois éléments.

Sur le plan du droit bancaire, le crédit, a été défini, aux termes de l'article « 112 » de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit comme suit:

« Tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, et prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tels qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilés à des opérations de crédits, les opérations de locations assorties d'options d'achat notamment les crédits-bails».

2. Le rôle du crédit

Aucune économie ne peut nier le rôle que joue le crédit en matière de facilitation des échanges, stimulation de la production, d'amplification du développement et en fin, son rôle de création monétaire.

Le crédit permet les échanges. C'est une ancienne fonction des banques d'assurer aux entreprises, une continuité dans le processus de production et de commercialisation. Le pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises trouve son origine, par le recours de ces dernières, à la banque afin d'anticiper leurs recettes.

Aussi, le rôle du crédit réside dans son pouvoir de stimulateur de la production. Car l'activité de production se modernise au jour le jour, grâce à l'innovation des équipements ou leur renouvellement. Le recours au crédit permet à l'entreprise d'acquérir une nouvelle technologie, lui permettant d'accroître la qualité et la quantité de sa production. Cette dernière, sera consommée par les ménages à travers les crédits à la consommation accordés par les banques, afin de stimuler les achats et, par conséquent, le secteur de production.

Le crédit permet d'amplifier le développement. La théorie bancaire a évoqué le rôle multiplicateur du crédit, qui s'explique par les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation. Ces effets ne se manifestent pas uniquement chez l'agent

¹ BOUYAKOUB.F, L'entreprise et le financement bancaire, Edition Casbah, Alger, 2000. P17.

[Tapez le titre du document]

économique bénéficiaire de l'opération mais, ils s'étendent indirectement à d'autres agents.¹

Au sujet de l'effet multiplicateur du crédit dans le développement économique. J.A Schumpeter, dans sa contribution concernant l'étude des conditions de financement de l'évolution économique. Il va donc rompre avec l'analyse classique du financement des investissements (A. Smith), selon laquelle seule l'épargne peut effectuer ce financement. Pour J.A Schumpeter, les banques vont financer les investissements par la création de nouveaux moyens de paiement et non pas, par une épargne préalable déposée chez elles.

En effet, la création de nouveaux moyens de paiement permet le déplacement des facteurs de production vers les entreprises nouvelles, sans détruire les anciennes. On aura grâce au crédit, des ressources productives sans fournir en contrepartie, au départ, des biens ou des services.²

3. Caractéristiques des crédits

La durée : elle représente un décalage plus ou moins important entre la fourniture du crédit et son remboursement. elle dépend du type d'opération pour laquelle le crédit est utilisé.

Le critère « temps » permet de distinguer entre :

- ✓ Le crédit à **très court terme** (au jour le jour) qui est utilisé par les banques pour ajuster quotidiennement leur trésorerie.
- ✓ Le crédit à **court terme**, de 3 mois à deux ans, utilisé par les ménages et les entreprises.
- ✓ Le crédit à **moyen terme**, entre deux et sept ans.
- ✓ Le crédit à **long terme**, plus de sept ans, concernant les ménages, les entreprises et les collectivités locales (communes, département...).

La confiance : comme nous l'avons précédemment cité, celle-ci vient de croire : « croire en l'autre » ; le créancier croit en la parole de l'emprunteur. Par là se ressent l'aspect intuitu personae de l'opération. Mais, comme la confiance connaît divers degrés, le premier peut exiger du second des sûretés (personnelles et/ou réelles), ce qui marque une certaine défiance et donne naissance au « crédit réel » et au « crédit personnel ».

Le risque : Le risque crédit est celui qui se manifeste lorsque le débiteur est incapable

¹ CAUDAMINE.G et MONTIER.J, **banque et marchés financiers**, Edition ECONOMICA,1998.P142.

² DIATKINE.S, **Les fondements de la théorie bancaire : des textes classiques aux débats contemporains**, Ed DUNOD, 2003 ; P 39.

[Tapez le titre du document]

d'honorer ses engagements d'une manière partielle ou totale. L'origine du risque crédit est donc propre à l'entreprise, mais qui se transfère à la banque en raison des relations commerciales.

Le caractère onéreux du crédit : il rappelle qu'en pratique, les contrats de crédits sont des contrats à titre onéreux dans lesquels la valeur de la prestation que doit exécuter une partie est représentée par la valeur de la prestation que l'autre doit fournir. Ce sont des contrats de l'homme d'affaires qui prête avec intérêt et non des conventions de l'ami, de l'homme de cœur, qui prête à titre gratuit. Toutefois, le législateur contemporain a mis en place le « prêt à taux zéro » pour l'accession à la propriété immobilière.

4. Les techniques de crédit

Le prêt : il se caractérise par la remise des fonds par le prêteur à l'emprunteur avec engagement de ce dernier de rembourser aux conditions et terme convenus.

Le délai de paiement : il est accordé par les fournisseurs ou les prestataires de services à leurs clients.

Le crédit de mobilisation : il consiste à mobiliser des créances à terme, moyennant une liquidité immédiate (exemple : la technique de l'escompte).

Le crédit par signature : c'est un engagement, matérialisé par une signature, garantissant le paiement de la dette d'un débiteur principal, dans le cas de sa défaillance. Grâce à cet engagement, l'emprunteur obtient un crédit qu'il n'aurait pu espérer autrement.

La location avec option d'achat : elle vise le louage d'une chose avec faculté pour le locataire de l'acheter en fin de bail pour une somme résiduelle (crédit-bail, location avec option d'achat, etc.). La garantie du crédit repose ici sur la propriété réservée au bailleur.¹

Il existe bien d'autres techniques, qui évoluent sans cesse pour répondre aux besoins de la pratique (affacturation, ...).

5. Les différents cadres du crédit

5.1. Crédits liés et crédits non liés à une opération commerciale

Une première distinction qui est étroitement liée à la technique utilisée, doit être faite selon que le crédit est ou non lié à une opération commerciale.

¹ BOUYAKOUB.F, L'entreprise et le financement bancaire, Edition Casbah, Alger, 2000, p234.

Tantôt, le crédit est totalement déconnecté d'une opération commerciale déterminée (emprunt obligataire, ...), et tantôt, l'opération de crédit est liée, d'une manière plus ou moins étroite, à une opération commerciale (crédit fournisseur, crédit acheteur, crédit d'investissement, ...).

5.2. Crédits aux entreprises et crédits aux particuliers

Une autre distinction doit être faite selon la personne du bénéficiaire du crédit. On distingue ici les crédits aux entreprises et les crédits aux particuliers.

5.3. Crédits bancaires et crédits non bancaires

Cependant, la distinction la plus importante tient à la personne du donneur de crédits, qui peut être ou non un établissement spécialisé.

Parce que l'activité de crédits est essentielle pour le développement économique, la loi réserve la dissolution du crédit à titre habituel à certaines entreprises, soumises à une réglementation spéciale et étroitement encadrée par les pouvoirs publics : les établissements de crédit, dont les banques constituent la principale catégorie.¹

Cependant, le monopole bancaire n'est pas absolu. L'opération de crédit peut être utilisée, à titre occasionnel, par les particuliers (prêts sur gage) et les entreprises (crédits inter-unités).

Le crédit peut être vu de différents angles, peut revêtir plusieurs formes, peut être classé suivant différents critères et peut avoir diverses répercussions.

A travers tous ces éléments, notre regard s'est orienté vers le crédit bancaire, vu, d'un côté, son importance manifeste pour les entreprises, les particuliers et l'économie en générale, et de l'autre côté, le volume considérable qu'il représente par rapport aux autres formes de crédit.

¹ AMMOUR.B, Pratique des Techniques Bancaires avec référence à l'Algérie, Ed. Dahleb, Alger, 2004,P 70.

Section 02 : Les crédits d'exploitation

De la même manière qu'une entreprise doit trouver le moyen de satisfaire ses besoins de financement à long terme en relation avec sa politique d'investissement, il lui faut répondre à ses besoins de financement à court terme.

Pour ce faire, elle dispose d'un certain nombre d'outils lui permettant, soit de réduire son besoin en fonds de roulement, soit d'obtenir des crédits à court terme. Le court terme désigne la durée où le prêt est requis ainsi que la période sur laquelle est échelonné le remboursement. Les prêts à court terme se font habituellement sous forme de prêts d'exploitation à terme (moins d'un an) et de marges de crédit renouvelables. Ils financent les activités quotidiennes de l'entreprise, notamment les salaires des employés, et les achats de stock et de fournitures. Celles-ci s'épuisent rapidement et les stocks se vendent, ce qui crée la rotation des stocks. Les prêteurs favorisent les entreprises qui affichent une saine gestion, un potentiel de croissance stable et des projections de trésorerie fiables.

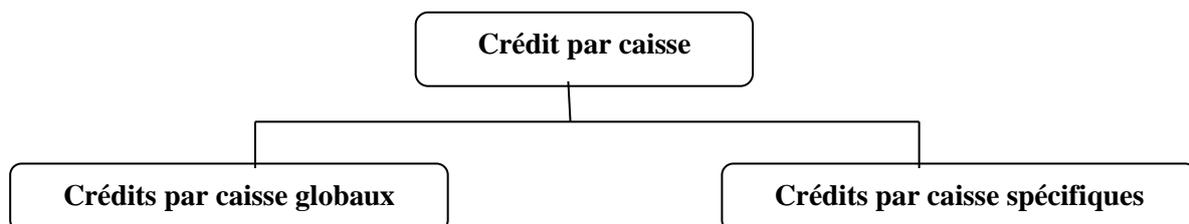
Les crédits à court terme peuvent revêtir plusieurs formes. Le choix de l'une ou de plusieurs d'entre elles est fonction de la nature du ou des besoins exprimés par l'entreprise. Il existe une variété de crédit d'exploitation, nous distinguons deux grandes catégories:

- **Les crédits par caisse.**
- **Les crédits par signature.**

1. Le crédit par caisse :

Ils se traduisent par une immobilisation immédiate de capitaux. On distingue deux grandes catégories.

Figure n°2.1: Types de crédits par caisse



Source: BOUDINOT.A, FRABOT.J-C, Op-cit, P 110.

1.1. Les crédits par caisse globaux (trésorerie)

Se sont mis à la disposition de la clientèle par une banque lorsque les besoins en fonds de roulement de façon plus en moins permanente.

La banque autorise de prélever dans les caisses de la banque un montant convenu en permettant au client de rendre son compte débiteur.

Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes :

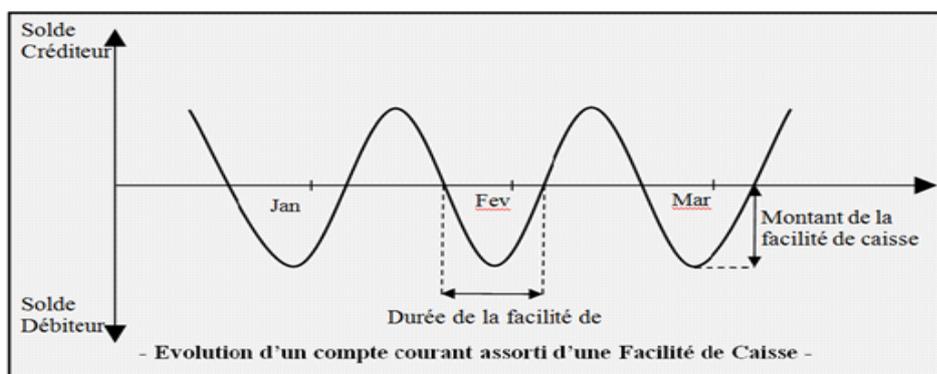
- ✓ **la facilité de caisse.**
- ✓ **le découvert.**
- ✓ **le crédit de compagne.**
- ✓ **le crédit relais.**

1.1.1. La facilité de caisse

D'une durée de quelques jours, la facilité de caisse dite parfois tolérance ou crédit de calendrier, est destinée à permettre à une entreprise de faire face à des décalages de très courte durée (ne dépassant pas 1 mois) affectant sa trésorerie lors du paiement des salaires, du règlement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), etc. La facilité de caisse sera ainsi une sorte de «souple de sécurité» qui donne à la trésorerie de l'entreprise une élasticité de fonctionnement.¹

Le graphique suivant retrace la situation d'un compte courant d'une entreprise ayant bénéficié d'une facilité de caisse.

Figure 2.2 : évolution d'un compte courant assorti d'une facilité de caisse



Source : BENKRIMI Karim ; Crédit Bancaire et Economie Financière ; EL DAR EL OTHMANIA.

¹ BOUDINOT.A et FRABOT J-C.Op-cit, P112.

[Tapez le titre du document]

C'est une opération qui ne nécessite aucune garantie à fournir sauf exigence du banquier. Elle peut être organisée dans une convention initiale ou bien être consentie sans ouverture de crédit, par simple tolérance du banquier qui laisse le compte de son client devenir débiteur, en présumant que le remboursement se fera dans les jours qui suivent.

Si le crédit n'est pas organisé dans une convention écrite, le client ne paie des intérêts que sur la période durant laquelle son compte est débiteur. Le cas contraire, le client paiera en plus une commission d'engagement.

Le banquier fixe annuellement le montant du crédit ou le plafond de la facilité de caisse en fonction du chiffre d'affaires mensuel en toutes taxes comprises (TTC), en tenant compte du besoin réel de l'entreprise. Les intérêts sont calculés en fonction du nombre de jours pendant lesquels le compte fonctionne en position débitrice et non pas sur le montant total autorisé.

La facilité de caisse implique une surveillance constante afin d'éviter les abus, autrement, elle risquerait de se transformer en un découvert permanent difficilement maîtrisable par le banquier.

Celle-ci ne sera donc accordée qu'aux relations sérieuses et solvables de la banque car elle ne peut faire l'objet d'un réescompte auprès de la Banque d'Algérie, ce qui pèse directement sur la trésorerie de la banque, d'autant plus que l'utilisation des facilités de caisse par les entreprises bénéficiaires se fait souvent à la même période (fin de mois).

Remarque

Les petites et moyennes entreprises (PME) d'une certaine importance peuvent avoir accès à des avances portant sur des montants considérables, d'une durée de quelques heures à quelques jours.

Ce type de crédit est une forme particulière de la facilité de caisse appelée « crédit spot », consentie sans convention de crédit et négociée à des taux d'intérêts un peu plus élevés que ceux applicables pour la facilité de caisse ordinaire.

1.1.2. Le découvert ¹:

Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de

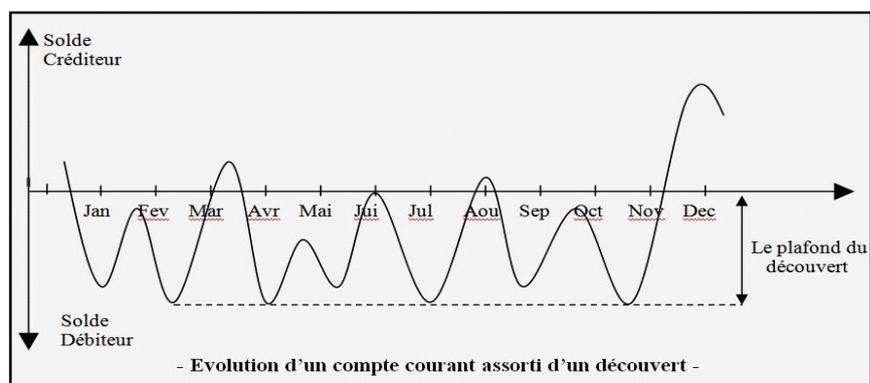
¹ DJELLAS.T, le crédit bancaire en Algérie, Brevet Supérieur de Banque (BSB), ESB, 2008.

roulement, dépassant les possibilités de ces fonds de roulement .

Le recours au découvert s'explique généralement par une insuffisance momentanée du fonds de roulement due à un gonflement d'actif circulant et donc une croissance des besoins en fonds de roulement. Il est le plus souvent autorisé pour une durée qui peut aller de 15 jours à plusieurs mois, sans être toute fois à terme d'un an.

Le graphique suivant représente la situation d'un compte courant ayant bénéficié d'un découvert.

Figure 2.3 : Evolution d'un compte courant assorti d'un découvert



Source : BENKRIMI Karim ; **Crédit Bancaire et Economie Financière** ; Edition EL DAR EL OTHMANIA, Alger, 2003, p 120.

« Le mot " découvert " est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dont les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de " mieux vivre". De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellements »¹

En raison de la souplesse qu'elle procure à la trésorerie de l'entreprise, cette forme de concours est actuellement la plus sollicitée et la plus pratiquée dans les banques algériennes, et ce, malgré les risques qu'elle présente pour la banque en matière de détournement de son objet ou encore en étant considérée par l'entreprise comme une aide structurelle.

Comme pour la facilité de caisse, les agios concernant le découvert sont décomptés en fonction du montant réellement utilisé et non pas sur le montant débloqué

¹ BOUDINOT.A. FRABOT.J-C., Op-cit, P114.

a. Les raisons du recours de la clientèle au découvert

Plusieurs causes peuvent justifier l'octroi d'un découvert :¹

- Le gonflement du besoin en fonds de roulement dû à une augmentation rapide de l'activité et du chiffre d'affaires.

Dans ce cas, il faut s'assurer que le besoin est temporaire

- Une baisse du fonds de roulement due à un résultat déficitaire, au remboursement des dettes à long terme, au retrait d'une part d'un associé, nouvelles immobilisations...etc.

Dans ce cas, il faut mener une étude très poussée pour éviter le risque d'un financement anormal des capitaux permanents.

Dans les deux situations, l'issue générale d'un découvert est liée à une augmentation des fonds propres.

b. Les formes du découvert

Le découvert peut être mobilisable ou non mobilisable

• Le découvert mobilisable

Le banquier crédite le compte de son client du montant global et lui fait signer un billet à ordre (échéance de 90 jours) à renouveler si l'échéance du crédit est au-delà de cette durée. Grâce à ce billet à ordre le banquier peut réescompter son crédit auprès de la Banque d'Algérie

Le découvert mobilisable n'est consenti qu'après accord de mobilisation de la Banque d'Algérie, lequel est sous-jacent au respect de certaines conditions ²:

- Justification des crédits par des besoins liés à l'activité de l'entreprise ;

- L'actif net doit être au moins égal à 10% des engagements à court terme ;

- Le fonds de roulement est positif et suffisant selon l'activité ;

- Le nouveau découvert est limité à trois (03) mois du chiffre d'affaires.

¹ BOUDINOT A., FRABOT J-C., Op-cit, P115.

² Idem, P115.

[Tapez le titre du document]

- Le découvert simple (non mobilisable)

Il s'agit seulement d'autoriser le compte courant à fonctionner en position débitrice.

Contrairement au découvert mobilisable, le découvert simple n'offre pas la possibilité de réescompte, ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses sur la trésorerie de la banque en cas de non-remboursement.

1.1.3. **Crédit de campagne**

« Le crédit de campagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement. C'est le crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture. Mais certaines activités industrielles ou commerciales, soumises, elles aussi, à un cycle saisonnier, font également appel à lui. Le crédit de campagne permet à ces exploitations et entreprises de faire face aux dépenses de plantation, d'ensemencement ou encore de fabrication et de stockage, en attendant la vente de leur produit »¹.

Le crédit de campagne est un crédit spécifique aux activités saisonnières (fabrication des jouets, agriculture...) c'est le cas pour toute entreprises dont la vente de ses produits est saisonnières.

Le non concordance entre les dépenses et les recettes entraîne un besoin de trésorerie pendant une partie du cycle. Le financement de ce besoin se fait par un crédit de campagne.

Les conditions d'octroi de ce crédit sont déterminées sur la base d'un plan de trésorerie établi auparavant, faisant ressortir mois par mois les dépenses et les recettes de la campagne.

Il convient de rappeler que pour cette catégorie de crédits, il n'y a pas de garanties.

Donc, un emprunteur de mauvaise foi peut détourner le crédit de son objet initial, et donc compromettre son remboursement.

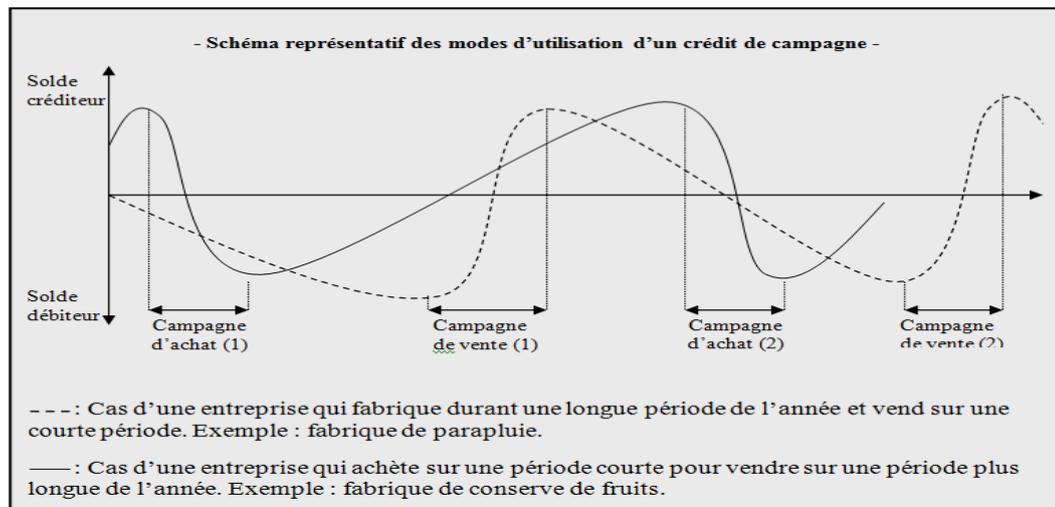
Pour éviter ce risque, le banquier doit prendre un certain nombre de précautions :

- Prendre en compte le résultat des campagnes précédentes.
- Isoler les opérations commerciales liées à la campagne.
- Assurer le suivi des réalisations par rapport au plan prévisionnel.

¹ BOUYACOUB F. L'entreprise et le financement bancaire, Ed. Casbah, Alger, 2003, p59.

- Prendre en considération le risque commercial.

Figure 2.4 : représentation des modes d'utilisation d'un crédit de campagne



Source : BENKRIMI Karim ; Crédit Bancaire et Economie Financière ; EL DAR EL OTHMANIA. Alger, 2010,

1.1.4. Le crédit relais (soudure)

Le crédit relais ou de soudure est lié à une opération ponctuelle hors exploitation, il est destiné à permettre à l'entreprise d'anticiper une rentrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fond de commerce), soit d'une opération financière (augmentation de capital ou déblocage d'un emprunt obligataire).

Ce crédit est logé sur un compte spécial, accompagnant souvent une opération d'investissement: il permet à l'entreprise de couvrir immédiatement une fraction, plus ou moins importante selon le cas, de sa part d'autofinancement sans obérer sa trésorerie d'exploitation courante. Ce concours n'est pas dépourvu de risque: retard dans la cession, prix net inférieur aux prévisions,... aussi les banques sont-elles amenées, de façon générale, à fixer la quotité du crédit relais à moins de 100% des sommes à recevoir.

1.2. Les crédits par caisse spécifiques

Les crédits par caisse spécifiques participent généralement au financement de l'actif circulant, comportant des garanties réelles qui sont liées directement à l'opération de crédit.

Ces crédits de trésorerie spécialisés-par opposition aux crédits de trésorerie généraux qui couvrent des besoins de nature et d'origine très diverses-participent au financement des stocks dont le poids est lourd pour la plupart des entreprises.

1.2.1. L'escompte commercial

« L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance.... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios »¹

L'escompte est donc l'achat au comptant d'un effet de commerce « sauf bonne fin », c'est à dire sous réserve d'encaissement de la créance à terme matérialisée par cet effet.

Le banquier devient propriétaire de cette créance moyennant l'endossement translatif de propriété aux termes de l'article 239 du code civil « Le créancier peut céder son droit à un tiers... ».

Le crédit d'escompte est fixé (selon une autorisation) à un plafond calculé en fonction du chiffre d'affaire, de la durée du cycle commercial et des risques liés à cette opération. Ces risques sont assez faibles en raison des différentes particularités que lui confère le droit cambiaire :

- La propriété de la provision (représentée par la créance);
- L'inopposabilité des exceptions ;
- La solidarité des signataires de l'effet de commerce ;
- La possibilité de recueillir certaines garanties sur l'effet ;

Les effets escomptés sont mobilisables auprès de la Banque d'Algérie sous réserve qu'ils soient bancables, c'est à dire qu'ils remplissent les conditions suivantes :

- Domiciliation bancaire
- Acceptation du tiré
- Echéance inférieure à 60 jours

¹ GAVALDA C. STOUFFLET J. Droit Bancaire, 4^{ème} édition, Ed. Litec, Paris, 1999.

² Article 500 du code de commerce

[Tapez le titre du document]

- Signature d'au moins trois personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont celle du cédant.

Dans la pratique, seuls les effets acceptés par le tiré peuvent faire l'objet d'un escompte. Le banquier peut demander en plus à ce qu'ils soient avalisés.

L'usage restreint des effets de commerce en Algérie fait du chèque le principal papier remis à l'escompte aux guichets des banques. L'escompte de chèques est donc possible, bien que ce titre soit «... payable à vue... »²

1.2.2. Avance sur marchandise:

Quant nous discutons de l'avance sur marchandise, nous pensons immédiatement au warrantage. Le warrant est un effet de commerce, concernant des marchandises entreposées dans des magasins généraux. Ces derniers sont des entreprises mettant à la disposition des opérateurs économiques de vastes entrepôts destinés à recevoir des marchandises en dépôts, contre paiement des droits de garde et une prime d'assurance.

En Algérie cette fonction est assurée par la société nationale de transit et des magasins généraux (SONATMAG), (devenu MTA «magasin de transit algérien »).

En contre partie du dépôt de marchandise, les magasins généraux émettent selon la demande du déposant, soit des reçus non transmissibles, soit des titres négociables, appelés «récépissés warrant ». L'avance sur marchandise est une opération qui consiste à financer un stock contre la remise des marchandises en gage aux créanciers prêteurs, un local et dont la clef sera en possession du banquier pour ce genre d'avance on débite un compte spéciale afin de créditer le compte client.

1.2.3. L'avance sur marché public

« Un marché public est un contrat passé entre un entrepreneur et une administration publique pour la fourniture de biens ou l'exécution de travaux. »¹

La passation des marchés peut se faire selon trois (03) modes : L'adjudication générale, l'adjudication restreinte et le marché de gré à gré.

La réalisation des marchés pose aux entreprises un grand problème de trésorerie, du fait

²Article 543, bis. Du code de commerce.

¹ BOUYAKOUB F. op. Cit. p 120.

[Tapez le titre du document]

que le règlement des livraisons objet d'un marché n'intervient qu'après service rendu et constaté, et avec retard.

Ce retard dans le règlement justifie le recours de ces entreprises aux banques pour trouver le financement nécessaire à leurs besoins.

Comme principale garantie, l'entreprise procède au nantissement du marché en faveur de la banque. Appelé aussi délégation de marché, le nantissement de marché a pour effet de permettre au créancier gagiste (banque) d'encaisser d'une manière exclusive les sommes représentatives des créances détenues par le client sur l'administration.

Les avances susceptibles d'être consenties sont de trois sortes :

- Le crédit de préfinancement : c'est un financement accordé avant la naissance de droits à paiement pour l'entreprise.
- Les avances sur créances nées non constatées¹ : ce sont des mobilisations de créances relatives à des travaux réalisés par l'entreprise, mais non encore constatés par l'administration. L'avance ne doit pas dépasser 50% du montant de la facture présentée.
- Les avances sur créances nées constatées : ce sont des mobilisations de créances relatives à des travaux effectués et dûment constatés par l'administration. Dans ce cas, la sécurité du banquier est plus grande, l'avance peut atteindre 80% du montant de la facture.

1.2.4. L'avance sur titres

C'est une technique qui permet à des clients détenteurs d'un portefeuille titres (bons de caisse « BDC », dépôt à terme « DAT », obligations) d'obtenir des avances, en proposant ces titres comme garantie aux termes de l'article 976 du code civil « les titres nominatifs ou à ordre peuvent être mis en gage... ».

Ces avances sont consenties principalement sur les DAT et les BDC en contrepartie du nantissement de ces derniers et du blocage des contrats de DAT.

La réalisation de l'avance se fait par mise à disposition de l'emprunteur d'une somme correspondant à 80% de la valeur des titres nantis. Le client paie les intérêts sur les sommes

¹ Les crédits de préfinancement et les avances sur créances nées non constatées sont rarement octroyées compte tenu de l'importance du risque encouru.

utilisées et non pas sur la totalité du montant avancé.

La durée du prêt ne doit dépasser en aucun cas l'échéance du titre.

1.2.5. L'avance sur factures

« L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse »¹.

En pratique, le banquier exige du demandeur de cette forme de concours, le bon de commande, le bon de livraison, la facture certifiée par le maître de l'œuvre et l'engagement du débiteur à virer irrévocablement les sommes dues, au profit du compte du client domicilié à l'agence.

Le montant du crédit est limité au maximum à 70% du montant des factures.

1.2.6. Le factoring

L'affacturage est une technique de financement par laquelle une entreprise cède la propriété de ses créances clients à une autre entreprise (le "factor") en échange de liquidités immédiates. Le factor devient alors le propriétaire des créances cédées et assure le recouvrement de celles-ci. En échange de ce service, le facteur se rémunère en prélevant sur le montant des créances une commission et des intérêts.

L'opération consiste donc pour le fournisseur à céder au factor ses factures en échange de quoi ce dernier lui consentira une avance sous déduction des intérêts et commissions.

- Le vendeur accorde au factor l'exclusivité de l'affacturage de toutes ses créances
- Le factor se charge de l'encaissement des créances.
- En contrepartie, le factor avance au vendeur le montant des créances cédées moyennant le paiement de commissions.

En cas d'impayés, le risque est assuré par le factor qui ne peut se retourner contre le vendeur.

¹ AMMOUR B. Pratique des Techniques Bancaires avec référence à l'Algérie, Ed. Dahleb, Alger, 2004, P 134.

[Tapez le titre du document]

L'affacturage permet à l'entreprise de recouvrer son chiffre d'affaires de manière anticipée, ce qui lui procure une trésorerie plus large et diminue son endettement à court terme. L'entreprise qui utilise ce mode financement se libère par la même de la gestion des comptes clients relatifs aux créances cédées et n'a plus à se prémunir du risque d'impayés puisqu'elle n'est plus propriétaire de la créance. Mais, d'une part cette méthode coûte plus chère que le recours à l'escompte, et d'autre part, l'entreprise perd le lien qui la lie à ses clients en déléguant la gestion de ses crédits clients à un tiers.

2. Les crédits par signature¹

A la différence des crédits par caisse figurant au bilan, les crédits par signature sont comptabilisés en hors bilan.

La banque prête alors simplement sa signature sans supporter de charge de trésorerie. L'étude faite par la banque doit être aussi minutieuse que pour n'importe quel autre concours bancaire, car cet engagement peut entraîner, dans certains cas, des décaissements importants.

L'avantage en trésorerie pour l'entreprise est obtenu soit par :

- un délai de paiement ;
- une dispense de versement ;
- un règlement immédiat.

Ces crédits peuvent être utiles pour :

- sécuriser des lignes de crédit,
- exercer une profession,
- différer certains décaissements ou les éviter,
- accélérer certaines rentrées de fonds.

Il existe plusieurs types de crédits par signature :

- L'aval.
- L'acceptation.
- Les cautions.

2.1. L'aval

« L'aval est un **cautionnement solidaire**, c'est-à-dire un engagement de payer pour le compte d'un tiers si ce dernier ne s'acquitte pas. Il est donné obligatoirement par signature

¹ BENTOUNSI.H, Etude d'un dossier de crédit, Brevet Supérieur de Banque (BSB), ESB, 2011.

[Tapez le titre du document]

manuscrite, sur une lettre de change, un billet à ordre et même sur un chèque »¹

L'aval bancaire est l'engagement fourni par la banque qui se porte garante de payer tout ou partie du montant, d'un effet de commerce si le principal obligé (débitéur) est défaillant à l'échéance.

L'aval est donné soit sur un effet de commerce ou sur allonge, soit par acte séparé. En avalisant l'effet de commerce, le banquier permet ainsi à son client d'obtenir facilement des délais fournisseurs.

Toutefois, l'appréciation des risques pouvant résulter de cette opération est indispensable, et ce, à travers l'étude de la situation financière mais aussi à travers l'état des effets déjà avalisés, l'aval peut être conditionnel si la banque exige des conditions.

2.2. L'acceptation:

L'acceptation est l'engagement du tiré de payer la lettre de change (effet de commerce) à l'échéance et ce, en apposant sa signature au recto de l'effet en portant la mention «Accepté». En général, c'est la banque qui rembourse le fournisseur à la place de son client.

L'acceptation d'une banque est l'engagement qui se traduit par la signature du banquier sur un effet de commerce garantissant ainsi son paiement à l'échéance.

L'acceptation est accordée par le banquier à son client pour plusieurs raisons :

➤ Soit dans le cas du commerce international où il substitue sa signature (acceptation) sur un effet de commerce à celle de son client (importateur).

➤ Soit dans le cas du commerce interne où par gêne de trésorerie, le banquier ne peut pas escompter une traite présentée par son client, appose son acceptation sur l'effet.

2.3. Le cautionnement

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »²

« Le cautionnement garantit une obligation principale (prêt, louage, etc.). D'où sa

¹ BRANLARD J-P. op. Cit.

² Article 644 du Code Civil.

[Tapez le titre du document]

validité est liée à celle de l'obligation principale dont il suit les vicissitudes (exception : l'aval de la lettre de change et la garantie à première demande). »¹

La caution est l'engagement pris par la banque pour exécuter les obligations de son client dans le cas de sa défaillance. Le but recherché par le client est de différer un paiement exigible, d'éviter un versement en espèces au titre d'un cautionnement et d'accélérer une rentrée de fonds.

Le banquier pourra donc garantir l'obligation de son client sans avoir à décaisser effectivement et immédiatement de fonds.

Selon l'objet visé, on peut distinguer trois sortes de cautions :

- Cautions en vue de différer des paiements ;
- Cautions en vue d'éviter des décaissements ;
- Cautions en vue d'accélérer des encaissements.

2.3.1. Cautions en vue de différer des paiements

a) Les obligations cautionnées pour paiement de la TVA

Une entreprise est redevable de sa TVA tous les mois. En principe cette taxe se paie le mois qui suit celui d'exigibilité.

L'administration fiscale peut, à la demande du contribuable, accorder un délai de règlement de la TVA par obligation cautionnée à quatre (4) mois.

b) Les obligations cautionnées en douane

Les droits de douane sont généralement payables à 15 ou 30 jours, mais l'importateur peut obtenir de la part du receveur en douane la possibilité de régler les droits à l'aide d'une obligation cautionnée à 04 mois d'échéance (la procédure de traitement est identique à la précédente).

c) Soumission de crédit à l'enlèvement

L'administration des douanes peut autoriser un importateur à prendre livraison de sa marchandise avant le décompte des droits de douane, sous condition de délivrance d'une caution par la banque.

¹ BRANLARD J-P. Droit du crédit, 4^{ème} édition, Ed. AENGDE, Paris, 1997,P 89.

[Tapez le titre du document]

Cette caution permet à l'importateur de payer les droits de douane après avoir vendu ou transformé le produit importé.

d) Caution pour impôts contestés

C'est un engagement par signature fourni pour le compte d'un client au profit d'une administration fiscale pour couvrir une contestation d'impôts à régler et pour lesquels des recours ont été introduits.

e) La soumission contentieuse ¹

C'est une caution délivrée à la demande du client en cas de litige avec les services des douanes, suite à une fausse déclaration sur les marchandises importées par exemple.

2.3.2. Les cautions évitant certains décaissements

Elles sont destinées à remplacer des cautionnements (nantissement d'espèces) et garantir la bonne fin d'une opération. Elles dispensent le client d'effectuer un décaissement immédiat mais non d'effectuer un décaissement définitif.

a) Caution de soumission ou d'adjudication

Elle est destinée à garantir la moralité, la compétence et les moyens professionnels de l'entreprise adjudicataire, démontrant ainsi son intention d'exécuter le marché.

b) Caution de bonne fin ou caution définitive

La caution de bonne fin encore appelée caution de bonne exécution garantit l'administration, maître de l'ouvrage, contre la mauvaise exécution ou l'abandon du marché avant son terme par l'entreprise déclarée adjudicataire.

c) caution d'admission temporaire

C'est un engagement délivré pour admettre sur le territoire des matières ou tout autres produits et matériels, à titre temporaire, en vue de leur transformation et réexportation.

d) Caution de retenue de garantie

À la réception de travaux, l'administration procède sur chaque situation, à une retenue

¹ LEGEAIS D., Le cautionnement, Ed. Economica, Paris, 1995, P 56.

[Tapez le titre du document]

dont le pourcentage est prévu dans le contrat (fixé généralement à 5%).

Le banquier, en délivrant cette caution dispense l'entrepreneur de ces retenues, et ce en s'engageant à assurer à l'administration le remboursement éventuel des retenues qui auraient du être effectuées au fur et à mesure des règlements.

2.3.3. Les cautions accélérant la rentrée des fonds

a) Caution de restitution d'avance ou d'acompte¹

Cette caution est un engagement de rembourser les avances accordées par l'administration au lancement des travaux d'un marché.

Il est à noter que l'avance de démarrage peut représenter de 10% à 20% du montant du marché, elle sera remboursée au fur et à mesure des encaissements.

En délivrant cette caution, la banque se trouve ainsi engagée à honorer le remboursement en cas de défaillance du titulaire du marché.

b) Le crédit documentaire

« Le crédit documentaire est un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit »².

Le crédit documentaire est donc un engagement de paiement conditionnel fondé exclusivement sur les documents pour autant qu'ils présentent l'apparence de conformité.

Le crédit documentaire peut être révocable, irrévocable ou irrévocable et confirmé. Cette dernière forme est la plus utilisée car elle offre le plus de garanties pour toutes les parties.

En matière de financement de l'exploitation, la banque offre aux entreprises une gamme de produits diversifiée. Ces produits sont adaptés aux besoins de l'activité de l'entreprise.

Nous tenons à signaler que cette forme de crédit (engagements par signature) présente pour le banquier une variété d'avantages : Il s'agit d'un crédit idéal qui se fait sans espèces, sans immobilisation de trésorerie, sans frais de gestions...etc.

¹ LEGEAIS D., Le cautionnement, Ed. Economica, Paris, 1995,P76.

² AMMOUR B. op. Cit 135 .

[Tapez le titre du document]

Mais il n'en demeure pas moins que les engagements par signature exposent le banquier à plusieurs risques notamment :

- Les difficultés d'appréhender exactement le risque encouru ;

Le risque de non professionnalisme du client ;

- La non obligation de constituer des provisions laissée totalement à l'appréciation des dirigeants de la banque.

Parmi ces crédits nous avons pu distinguer entre ceux dont l'objet n'est pas précis et auxquels aucune garanti particulière n'est affectée et donc présentant des risques importants, et ceux affectés à un objet spécifique et dont l'objet lui-même constitue la garantie, et donc aux risques moins élevés

Nous avons constaté qu'en pratique, certains concours sont utilisés d'une manière incompatible avec leurs modalités d'utilisation de base. C'est le cas, par exemple de l'escompte et du découvert. Le premier devant porter sur des effets à terme est utilisé, en majeure partie, pour le chèque qui est un moyen de paiement à vue, et le second, dont l'objet est difficile à cerner, est beaucoup utilisé, notamment pour financer des stocks ou d'autres postes du bilan à l'inçu du banquier.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons tenté de présenter les différents types de crédits proposés par la banque. La gamme des crédits proposés est assez diversifiée et permet de faire face aux exigences de la clientèle.

Chaque produit répond à un besoin bien spécifique, tant pour les entreprises (exploitation et/ou investissement) que pour les particuliers (consommation et/ou immobilier).

Bien que les formes de crédits soient diverses, certains produits sont quasiment absents et d'autres, même existants, sont mal utilisés. Pour les premiers, l'on peut citer le cas de l'escompte de warrant. Ce fait est dû à l'absence, respectivement, de magasins généraux. Pour les deuxièmes, l'on peut citer le cas de la facilité de caisse assimilée au découvert et dont la durée d'utilisation s'étale sur une année ou bien l'escompte commercial qui est utilisé sur les chèques et non pas sur les effets de commerce. Les engagements par signature sont provisionnés à des pourcentages trop élevés, ce qui leur fait perdre leur signification.

En matière d'investissement, on constate l'utilisation minimale du leasing dans nos banques qui est due à l'incapacité de ces dernières à en assurer le financement à 100 %.

De ce fait, le banquier, dans le cadre de son obligation de conseil, doit orienter le client vers le type de crédits répondant le mieux aux besoins constatés.

Chapitre III :
Etude de dossier
de crédit d'exploitation.

Introduction

Afin d'illustrer les différents éléments développés dans le présent mémoire et de mettre en relief les besoins et sources de financement de l'exploitation précédemment traités, notamment dans le domaine de l'exploitation, nous allons dans ce troisième chapitre, procéder à l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation établi au sein de FERTIAL.

Ainsi, nous traiterons dans une première section la présentation de l'entreprise d'accueil ; FERTIAL.

La seconde section sera consacrée à l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation concernant une ligne de lettre de crédit.

Section 01: Présentation de l'entreprise d'accueil

1. La présentation de FERTIAL

1.1. Fiche d'identité¹

Nom : FERTIAL, Spa

Adresse: ANNABA – Route des Salines – BP 3088 23000 Annaba- Algérie

Capital Social : 17 697 000 000 DA

Nombre de Site: 2 « ANNABA et ARZEW »

Forme juridique: Établissement Industriel sous forme de Société par Action.

Certification: ISO 9001 et 14001.

Produits Maintenus : Ammoniac, Engrais Phosphaté, Engrais Azotés, Acide Nitrique, Nitrate d'Ammonium.

Capacité de Stockage: 200.000 Tonnes d'engrais.

1.2. Historique

C'est en 1967 que fut décidé par **SONATRACH** la construction d'un complexe d'engrais phosphatés à Annaba. Les unités de production d'acide sulfurique et phosphorique d'une gamme d'engrais sont entrées en production en **1972**, ainsi que certaines utilités industrielles venant en appui. Ce complexe a connu une extension en 1982 avec l'installation d'unités d'acide nitrique, de nitrate d'ammonium et de tripolyphosphate de soude (STPP).

En **1975**, fut créé le complexe d'engrais azotés avec la participation de **Creusot-Loire Industrie et Krebs (France)** et **Kellogs (USA)** ; ce complexe est entré en production en **1984**. S'agissant de l'unité d'ammoniac **Kellog**, elle est entrée en production en 1987.

Avec la restructuration des entreprises publiques en **1984**, toutes les unités de ce complexe sont entrées en porte feuille sous la nouvelle entité **ASMIDAL** qui deviendra société par action en **1996**.

En **1995** les unités d'acide nitrique et phosphorique ont été reconverties, démantelées et dédiées à la production d'engrais Super Simple Phosphate (SSP). La mise en exploitation est intervenue au cours de l'année **2000**. Trois ans plus tard, la fabrication d'urée ammonitrate (UAN) a démarré. Avec les réformes économiques engagées par le Gouvernement algérien,

¹ www.fertial@dz.com, Consulté le 6 Avril 2016 à 21:12.

un accord de partenariat a été conclu entre **ASMIDAL** et le Groupe espagnol **Vilar Mir** en **2005**. Ainsi est né **FERTIAL** qui regroupe les unités d'Annaba et d'**ARZEW**. Dans cet accord, le **Groupe Villar Mir** détient **66%** alors qu'**ASMIDAL** n'en détient que **34%**.

Depuis cette date, **FERTIAL** a engagé plus de 100 millions de Dollars pour la réhabilitation et la modernisation de l'unité d'Annaba.

2. Présentation de La Direction Economique et Financière

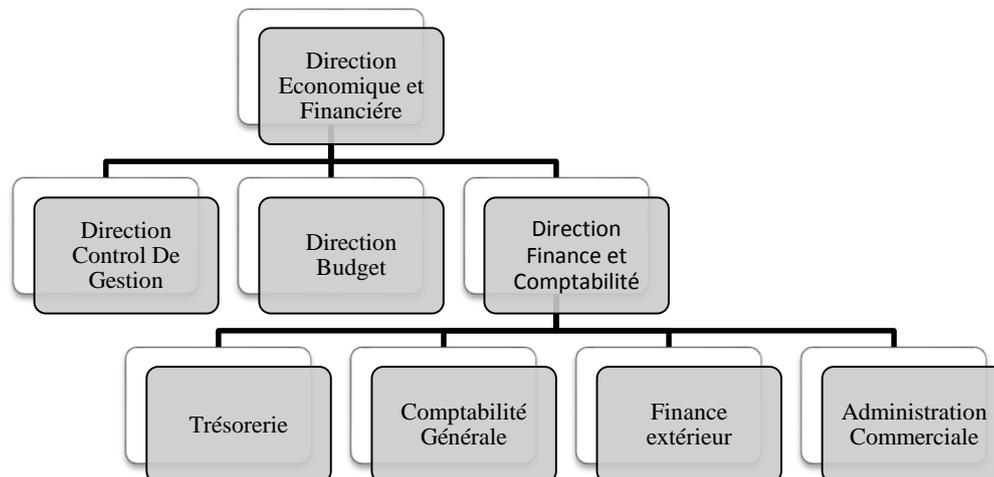
Au sein de l'entreprise **FERTIAL**, la Direction Economique et Financière joue un rôle très important pour les deux usines d'ANNABA et d'ARZEW.

La direction a pour objectif de communiquer les résultats mensuels, Etudier les données comptables, s'adapter aux normes des matières comptables et créer des groupes de réflexion.

La direction Développe aussi l'investissement afin d'augmenter la capacité de production en poursuivant un ensemble de plans stratégiques tel que les plans d'investissement, plans de production, plans de vente et plans de charge (recyclage, recherche, formation) ; et en utilisant quelque facteurs clés pour un succès garantie en bien géant l'entreprise ainsi qu'être à l'écoute des clients et aussi réaliser une marge positive .¹

2.1. L'organigramme de la direction Economique et Financière

Figure n°3.1: organigramme de la direction Economique et Financière



Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise.

2.1.1. La direction Contrôle De Gestion²

Cette structure consiste à comparer les prévisions par rapport aux réalisations et analyser le degré d'exécution des objectifs valables pour tous les éléments clés (la production,

¹ www.fertial@dz.com, Consulté le 6 Avril2016 à21:12.

² MELOUAH.A, Rapport de stage d'observation, Ecole supérieure de commerce, 2015,P 12.

[Tapez le titre du document]

CA, les coûts, résultats et la trésorerie). Le contrôle de gestion se définit depuis quelques années comme un instrument de pilotage de la performance.

Le **Contrôleur de Gestion** aide la Direction dans l'orientation et le suivi de la stratégie qu'elle s'est fixée. Il participe à la définition des objectifs et anticipe les résultats.

Le **Contrôleur de Gestion** établit le schéma directeur des budgets. L'outil principal de contrôle de gestion est le rapport d'activité qui comprend des informations clés concernant l'activité de la société destiné généralement à la DG pour la prise de décision.

2.1.2. La direction Budget¹

Généralement, un budget c'est l'établissement d'un état prévisionnel, c'est une liste de [produits](#) et [charges](#) planifiés. Il s'agit d'un plan pour les économies et les dépenses à réaliser dans un futur proche (période donnée) sur la base des années précédentes.

Les prévisions sont essentielles pour fixer des objectifs réalistes en termes notamment de chiffre d'affaires mais pas uniquement, anticiper le lancement d'une nouvelle activité ou le recrutement de nouveaux collaborateurs et anticiper également les problèmes de trésorerie.

Il est aussi nécessaire de prévoir la négociation d'un découvert ou autres solutions financières à court terme auprès du banquier, afin de maintenir les performances de l'entreprise, et d'une manière générale, le but d'établir un budget est de fournir un prévisionnel des produits et charges, permettre de mesurer l'exploitation financière réelle de l'entreprise par rapport au prévisionnel et faciliter aux dirigeants la prise de décisions stratégiques.

Si un budget détaillé est créé, il est plus facile de suivre ce qui est conforme au prévisionnel et ce qui ne l'est pas.

Les procédures a suivre pour établir le budget

En intégrant la direction budget, nous avons pu constater qu'une panoplie de budgets est élaborée : budget d'investissement, budget des ventes, budget de trésorerie, budget de production.

a. Budget d'investissement ²

Pour assurer sa production, l'entreprise doit disposer d'un certain nombre de biens destinés à servir durablement l'activité de l'entreprise. Ces biens s'appellent immobilisations.

¹ Idem,P13.

² Ayachi.A, **Evaluation des projets d'investissement**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un master en finance et comptabilité, Université Badji Mokhtar,2012,P 84.

[Tapez le titre du document]

L'acquisition et le renouvellement des immobilisations entraînent évidemment des dépenses qu'il convient de prévoir, ainsi que leur financement. C'est le but du budget des investissements.

Le budget d'investissement retrace les programmes d'investissements en cours ou à venir. Les dépenses correspondantes sont financées par les ressources propres de l'entreprise, les dotations et subventions et le cas échéant par l'emprunt.

Les activités investissements se réduisent à la maintenance et l'acquisition des nouveaux équipements.

b. Budget des ventes

Le budget des ventes consiste à évaluer les ventes futures en quantité et en valeur, il est le pivot de toute la gestion budgétaire de l'entreprise. Il est établi en harmonie avec les objectifs stratégiques de l'entreprise.

Le budget des ventes tient compte de l'ensemble des contraintes externes (la concurrence) et interne (capacité de production) qui pèsent sur l'entreprise.

c. Budget de trésorerie ¹

Le budget de trésorerie est une prévision des futures entrées et sorties de fonds pour une période donnée. Il couvre généralement une période sur le futur à court terme. Il aide à décider si l'entreprise devra recourir à des financements extérieurs.

Un budget de trésorerie "enregistre toutes les recettes et les dépenses dont l'entreprise prévoit la perception ou l'engagement, qu'il s'agisse de dépenses et recettes liées au processus d'investissement, au processus d'exploitation, ou à la politique de financement de l'entreprise.

2.1.3. Direction Finance et comptabilité²

La direction des finances et de la comptabilité, a pour mission d'élaborer les prévisions budgétaires, de gérer les crédits et d'en tenir la comptabilité conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

¹ AYACHIA, **Evaluation des projets d'investissement**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un master en finance et comptabilité, Université Badji Mokhtar, 2012, P 84.

² BOUCHAMA.F, **Les retombées d'application d'un système de management de la qualité sur la performance de l'entreprise**, Ecole Des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2015, P 65.

[Tapez le titre du document]

A cet effet, elle est chargée d'élaborer et exécuter les opérations financières ayant trait au budget de fonctionnement et d'équipement du secteur de la justice de traiter et exécuter l'ensemble des opérations budgétaires, financières et comptables relatives au fonctionnement des services du secteur.

a. Structure trésorerie

La trésorerie est positive depuis 2005 grâce à de la collecte des paiements des clients. Cette structure a pour mission essentielle de procéder à la mise au point des ordres de paiement (factures, primes, subsides, déclarations de créance, etc.). Après que les ordres de paiement aient été traités par la [direction de la comptabilité](#), ils sont pris en relais par la trésorerie.

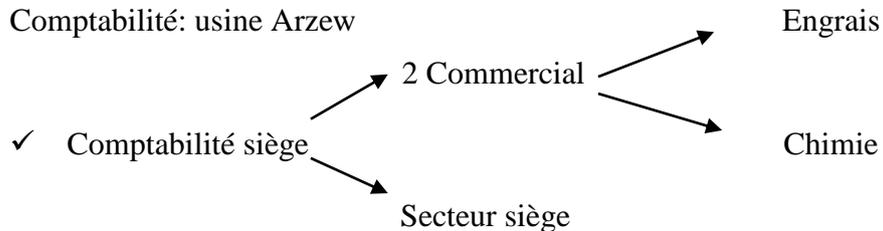
La mission de cette structure est de suivre toutes les opérations d'encaissement et de décaissement ainsi que le paiement des salaires, assurer les relations avec les banques et les institutions financières, établir les titres de règlement (chèque et ordre de virement) sur la base des factures et des bons de paiement. La structure Trésorerie s'acquitte des droits de douanes et des opérations domiciliées à City Bank et effectue le paiement des lettres de crédits.

b. Structure comptabilité générale

Cette structure contient :

Comptabilité :usine Annaba

Comptabilité: usine Arzew



La Structure comptabilité générale a pour missions ¹ la préparation du bilan comptable et du bilan fiscal, les annexes, les notes et leurs explications ainsi que l'enregistrement quotidien des opérations comptables, elle élabore les états financiers périodiques et annuels et met à la disposition des commissaires aux comptes et des Auditeurs internes et externes les documents et pièces comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission. La Structure comptabilité générale assure le suivi financier des projets et programmes en cours d'exécution et procède aussi aux rapprochements des comptes de tiers et à l'élaboration des pièces comptables visant à engager les dépenses en particulier les bons de paiement.

¹ Delhoum.S, **Relation banque/ entreprise**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'une licence en finance, monnaie et banque, Université Badji Mokhtar, 2014, P 90.

[Tapez le titre du document]

Depuis 2006, FERTIAL dispose d'un nouveau système de gestion appelé «GESINDUS» appartenant à la société mère. Connecté à la comptabilité, ce dernier permet à l'ensemble des services d'Arzew et d'Annaba d'introduire, au fur et à mesure, les données concernant leur activité.¹

c. Structure finance extérieure

La finance externe est une structure de paiement externe et de gestion de l'importation et de l'exportation. Cette structure s'occupe de toutes les opérations bancaires.

La Structure finance extérieure établit les ordres de virement et reçoit : les factures, les bons de commande et le connaissance.

d. Structure administration commerciale

Les tâches principales de la Structure administration commerciale se constituent principalement du suivi des recouvrements des créances (le paiement des clients), le suivi des stocks des la marchandise à travers les dépôts de ASFERTRADE et UCC ainsi que les inventaires des dépôts 2 fois par ans. Structure administration commerciale se charge également de la facturation du marché international dans le cas de l'exportation, elle est chargée aussi de l'importation des matières premières, la vente des produits chimiques sur le marché intérieur et l'exportation des produits finis.

2.1.4. Direction Commercialisation

Cette direction prend en charge les opérations import-export c'est-à-dire elle importe les matières premières ou bien utilise les matières disponible au niveau du marché national (P2O5, SOP, TSP, NPK ...) afin de fabriquer les produits finis pour les vendre sur l'échelle internationale plus qu'au niveau national (Engrais Phosphatés, Engrais Azotées, L'ammoniac).

Durant le 1^{er} semestre de l'année 2014 les ventes globales sur le marché national sont comme suit :²

- ✓ Engrais : 62267 Tonnes
- ✓ Les produits chimiques industriels : 15802 Tonnes

Et sur le marché extérieur les ventes d'ammoniac : 227112 Tonnes,

Par ailleurs les prévisions de ventes par rapport aux réalisations sur le marché local :³

- ✓ Engrais : 72832 Tonnes
- ✓ Produits chimiques : 15494 Tonnes

¹ DORBANI (R), Rapport de stage, Société des fertilisants d'Algérie FERTIAL, ANNABA, 2010, P 15.

² MELOUAH.A, **Rapport de stage d'observation**, Ecole supérieure de commerce, 2015,P 16.

³ idem, p16.

[Tapez le titre du document]

Les principaux concurrents de FERTIAL :¹

TIMAC AGRO - PROFERET - CEV AGRO - AGRO SEMANCE

Et les deux clients de FERTIAL sont :²

FERTIBERIA - YARA

Acheter de la matière première nécessite des critères à suivre qui sont :

- ✓ Qualité
- ✓ Disponibilité
- ✓ Délais de livraison
- ✓ Prix

Ils doivent être satisfaisants de manière optimale pour pouvoir acquérir et développer des parts de marché, pour ce faire l'activité exportation repose sur une étude de marché concernant chaque produit ; cette connaissance approfondie doit être permanente, car il serait irrationnel de produire sans être sûr d'écouler la production, et engendrer ainsi un déséquilibre du bilan financier de l'unité et / ou de l'entreprise, ce qui conduirait à un surstock des produits finis.

2.2. Les objectifs de la direction économique et financière

Les objectifs de la direction sont de communiquer les résultats mensuels et étudier les données comptables pour s'adapter aux normes des matières comptables.

La direction économique et financière crée des groupes de réflexion pour atteindre ses objectifs et développe l'investissement afin d'augmenter la capacité de production en poursuivant un ensemble des plans stratégiques tel que les plans d'investissement, plans de production, plans de vente et plans de charge (recyclage, recherche, formation) ; et en utilisant quelque facteurs clés pour un succès garanti en bien gérant l'entreprise ainsi qu'être à l'écoute des clients et aussi réaliser une marge positive .

2.3. Le système d'information de FERTIAL³

FERTIAL a fait évoluer son système d'information par la mise en place d'un ERP⁴ appelé GESINDUS conçu et fourni par la filiale informatique EIT du groupe VILLAR-MIR principal actionnaire remplaçant. Ainsi ses différentes applications informatiques par un système unique intégrant toutes les fonctions (appelées activités "métiers" : production, ventes, stocks, comptabilité, finances...), avec une relation basée sur le partage de

¹ Delhoum.S, **Relation banque/ entreprise**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'une licence en finance, monnaie et banque, Université Badji Mokhtar, 2014, P 93.

² idem, P93.

³ www.fertial@dz.com, Consulté le 11 Avril 2016 à 11:20.

[Tapez le titre du document]

l'information et sur le développement collaboratif. L'ERP assure la gestion de l'ensemble des ressources de l'entreprise et permet également d'obtenir un suivi réaliste de la production et de ses coûts.

L'ERP est une application transactionnelle intra entreprise qui intègre les activités de différente fonction de l'entreprise sous forme de modules fonctionnels. Il partage les informations entre les modules via une base de données unique.

Le logiciel espagnol GESINDUS permet de :

- ✓ Faciliter les taches ;
- ✓ La bonne circulation de L'information au sein de l'entreprise ;
- ✓ Réduire le temps d'exécution ;
- ✓ Réduire l'effort.

Section 02 : Etude de dossier de crédit d'exploitation (FERTIAL)

1. Analyse du BFR de FERTIAL

La combinaison de l'ensemble des dettes et créances, la manière dont les investissements sont financés, la politique de stockage, les résultats laissés dans l'entreprise... fera la fragilité ou la financière. L'analyse de la physionomie du bilan FERTIAL, par le bas, a montré qu'il a toujours existé un besoins en fond de roulement.

Tableau n°3.1:Variation de BFR, FR et TN(2011, 2012,2013)

Année	2012	2013	2014
Besoin en fond de roulement	4585808180	-10298934239	2164161805
Fond de roulement	7999669919	14225999631	7999669919
Trésorerie nette	3413861739	24524933870	5835508114

Source: élaboré par l'étudiante sur la base des bilans financiers 2012, 2013,2013.

BFR = stock + créances d'exploitation – dettes d'exploitation

Fond de roulement=capitaux permanents- actif immobilisé

TR= FR- BFR

Le tableau ci-dessous est un outil qui nous servira de base d'analyse de la situation financière de FERTIAL durant notre période d'étude.

Tableau n° 3.2 : Evaluation de la situation financière de l'entreprise

FR > 0	FR > 0	FR > 0	FR < 0	FR < 0	FR < 0
BFR > 0	BFR < 0	BFR > 0	BFR < 0	BFR > 0	BFR < 0
TN > 0	TN > 0	TN < 0	TN < 0	TN < 0	TN > 0
Très bonne	Excellente	Satisfaisante	Insuffisante	Très insuffisante	Bonne

Source: SOW.S, ANALYSE DE LA GESTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DANS UNE ENTREPRISE DE BTP, Mémoire de fin d'étude, Institut Supérieur de Comptabilité de Banque et de Finance

En 2012 et 2014 la situation financière de FERTIAL est la suivante : FR > 0, BFR > 0 et TN > 0. D'après ce tableau la situation financière de FERTIAL est très bonne et pourrait néanmoins être améliorée si le BFR était négatif ce qui générerait plus de liquidité. En 2013 la situation financière reste la même mais avec BFR<0. D'après le tableau FERTIAL est en excellente santé financière.

[Tapez le titre du document]

L'analyse du BFR repose sur les données fournies par les états financiers annuels de FERTIAL correspondants aux années 2012, 2013 et 2014, mais également sur les états des échéances des créances et des dettes durant cette même période.

1.2. Analyse de la structure du bilan de FERTIAL

Cette analyse consiste à confronter la structure de l'actif et du passif pour vérifier la concordance entre la liquidité de l'actif et l'exigibilité du passif.

La structuration de l'Actif et du Passif est condensée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3.3 : Structure Bilans condensés 2012 à 2014.

ACTIF	2012		2013		2014	
	Valeur	PPTA ¹	Valeur	PPTA	Valeur	PPTA
Actif Immobilisé	20337362050	33%	20072431831	35%	20352043870	46%
Actif Circulant	22739454189	36,15%	13502637650	23,4%	17939055432	40,5%
Trésorerie Actif	18457973373	30,15%	24524933870	41,6%	5835508114	13,5%
Total Actif	61534789612	100	58100003351	100		100
PASSIF	Valeur	PPTP ²	Valeur	PPTP	Valeur	PPTA
Ressources Stables	43381143603	64%	34298431462	59%	28351713789	64%
Passif Circulant	18153646009	36%	23801571889	41%	15774893627	36%
Trésorerie Passif	-		-		-	
Total Passif	61534789612	100	58100003351	100	44126607416	100

Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des états financiers (2012, 2013, 2014)

Il ressort de ce tableau qu'environ 30% de l'actif est composé par les valeurs circulantes, ce qui est compréhensible pour une entreprise dont la vocation est la production et la vente de produits pétrochimiques.

La Trésorerie Actif regroupe l'ensemble des disponibilités en (Banque, Caisse, ...) et les titres de placement de l'entreprise. Elle représente en moyenne 35% du total Actif au cours des deux premières années exercices, la trésorerie durant la dernière année étant inférieure à la moyenne à cause de la réalisation de plusieurs investissements durant cet exercice.

¹ PPTA = Pourcentage du Poste dans le Total Actif

² PPTP = Pourcentage du Poste dans le Total Passif

[Tapez le titre du document]

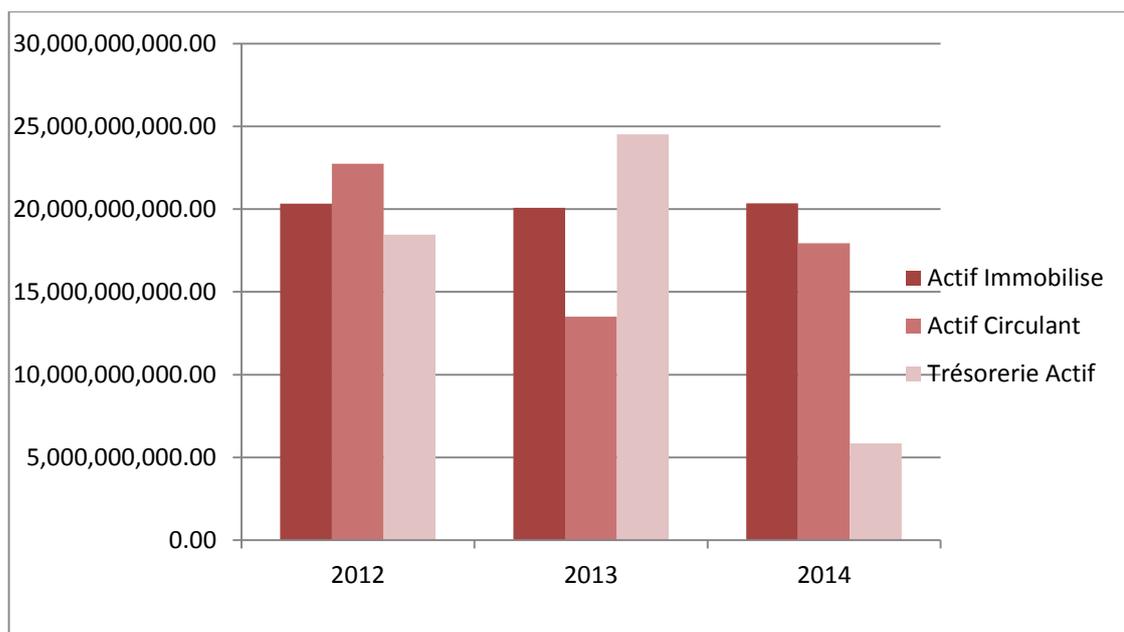
Tandis que plus de 35% du passif se retrouvent dans les dettes d'exploitation, passant de 41% en 2013 à 36% en 2014 soit une baisse de 5 points (baisse due au ralentissement des travaux)

La Trésorerie Passif regroupe l'ensemble des crédits de trésorerie et des découverts effectués par l'entreprise. Elle est nulle pendant toute la période de notre étude.

Pour bien visualiser cette structure des Bilans de FERTIAL, nous allons procéder à la représentation graphique de ces bilans. Ainsi pour ce faire nous allons d'abord commencer par présenter la structure de l'actif puis celle du passif.

1.2.1. La structure de l'actif

Graphique n°3. 2 : Structure de l'actif de FERTIAL 2012-2014

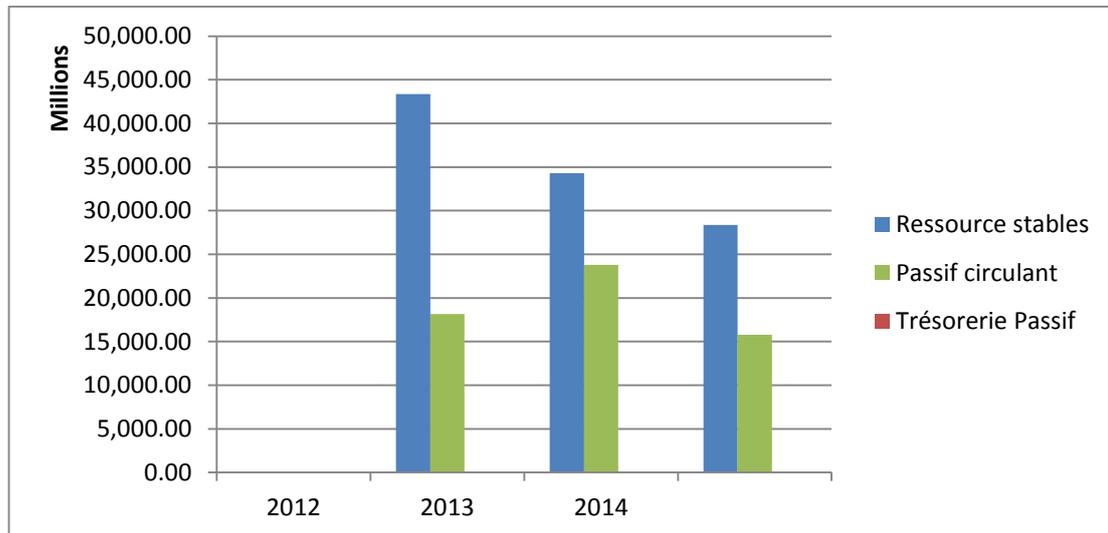


Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des états financiers (2012, 2013, 2014)

Ce graphique montre clairement le niveau de chaque valeur pour chaque année. Les valeurs de l'actif immobilisé sont les plus dominantes par rapport aux autres valeurs.

1.2.2. La structure du passif

Figure n°3.3 : Structure du passif de FERTIAL 2012-2014



Source : Elaboré par l'étudiante sur la base des états financiers (2012, 2013, 2014)

Par contre il ressort que le total passif est dominé par les ressources stables.

1.2. Analyse du BFR par les ratios

Les ratios que nous avons trouvés utiles pour évaluer le niveau du BFR sont : les ratios d'équilibre financier et les ratios de rotation.

1.2.1. Analyse par le ratio d'équilibre financier

Ce ratio permet de savoir avec beaucoup plus de précision si le FRNG arrive à couvrir le BFR. Ainsi pour qu'il y ait équilibre financier, il faut que ce ratio soit supérieur à 1.

Ratio = Ressources Stables / (Actifs Immobilisés + BFR).

Le tableau suivant nous donne une idée sur l'évolution de ce ratio durant la période de notre étude.

Tableau n°3.4 : Evolution des ratios d'équilibres financiers 2012 - 2014

	2012	2013	2014
Ressources Stables	43 381 143 603	34 298 431 462	28 351 713 789
Actif Immobilise	20337362050	20072431831	20352043870
BFR	4 585 808 180	-10 298 934 239	2 164 161 805
ratio d'équilibre fin	1,740594924	3,509330323	1,259169249

Source: Elaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise.

Dans notre étude, nous observons que le ratio de l'équilibre financier est supérieur à 1 ce qui permet d'avoir une trésorerie positive, donc un équilibre financier parfait.

Néanmoins il ressort que ce ratio subit une dégradation en passant à 1,07 en 2012 et à 1,3 en 2014. Donc, au cours de ces trois périodes le BFR a été financé par des ressources à long terme.

1.2.2. Analyse par les ratios de rotation

Les ratios de rotation liés aux BFR permettent de juger l'équilibre financier et la solvabilité de l'entreprise. Ces ratios sont construits utilisant des données du compte de résultat et des éléments du bilan. Ils permettent de déterminer des vitesses de rotation ou des délais d'écoulement.

Tableau n°3.5 : Ratios de rotation 2012-2014

Année	2012	2013	2014
Ratio de rotation du crédit clients	118,8501196	56,74269194	83,65489924
Ratio de rotation du crédit fournisseurs	288,1202137	59,08798727	18,3826444
Ratio de rotation des stocks	116,8927829	87,7365391	118,6458327
Ratio de rotation du BFR	36,79873289	-104,6045586	22,32577041

Source: Elaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise.

A. Délai de rotation des créances clients

Ce ratio indique la durée de crédit moyenne accordée par une entreprise à ses clients. Ainsi on parle de DSO (Days of Sales Outstanding) :

$$\text{DSO} = (\text{Créances clients de fin de période} \times 360) / \text{CATTC de la période}$$

Les clients de la FERTIAL règlent après 86 jours en moyenne soit au moins 4 fois par an.

B. Délai de paiement des dettes fournisseurs

[Tapez le titre du document]

On peut calculer un délai de rotation des dettes fournisseurs à partir des éléments du bilan et du compte de résultat. Ce délai est appelé DPO (Days of Purchase Outstanding ou Days of Payables Outstanding). Il reflète le crédit accordé par les fournisseurs et permet de mesurer la qualité de règlement de l'entreprise. Son évolution indique l'amélioration (évolution positive) ou la dégradation (évolution négative) du risque ainsi que l'amélioration ou la dégradation de la performance du recouvrement.

$$\text{DPO} = [\text{Dettes fournisseurs (d'exploitation)} \times 360] / \text{Achats TTC de la période}$$

D'après le tableau, le délai de rotation moyen des dettes fournisseur est moins rapide que celui des créances clients durant les années de notre étude.

Dans notre étude il ressort clairement que FERTIAL durant la période de 2012 à 2013 a connu un cycle de paiement assez long par rapport en 2014.

C. Délai de rotation des stocks

Ce ratio indique le délai d'écoulement des stocks. Plus ce délai est court, plus la gestion des stocks est efficace.

Dans notre étude, on calcul un temps d'écoulement des stocks c'est-à-dire une durée pendant laquelle les articles restent en magasin, en moyenne, avant d'être utilisés.

Ce délai se calcule par :

$$\text{TE} = (\text{stock moyen des articles} \times 360) / \text{coût d'achat des articles utilisés.}$$

En 2012 FERTIAL a réalisé son stock après 117 jours soit 3 fois par an, en 2013 après 88 jours soit 4 fois par an. En 2014, elle a réalisé un stock après 119 jours c-à-d 3 fois par an.

Ainsi sur les trois exercices la moyenne de ce ratio est de 107 jours soit trois fois par an.

Ce délai long représente pour FERTIAL un manque à gagner du fait qu'une somme d'argent reste immobilisée pendant longtemps.

2. Le financement du cycle d'exploitation de FERTIAL par crédit bancaire

Etant donné que le fond de roulement et la trésorerie de FERTIAL supérieures au besoins en fond de roulement depuis 2005; ce que lui permet de financer son activité aisément, FERTIAL a toujours choisi de s'autofinancer .

2.1. Plan prévisionnel d'importation

Comme mesure prise dans le cadre de commerce extérieur le gouvernement avait imposé le crédit documentaire comme seul moyen de paiement des importations de biens, édité dans la loi de finance complémentaire de l'année 2009. cette décision a eu certainement un effet important sur le financement des opérations d'importation de la matière première de FERTIAL.

« Le paiement des importations s'effectue obligatoirement au moyen du seul crédit documentaire. L'autorité monétaire et le ministre chargé des finances préciseront, en tant que de besoin, les modalités d'application des dispositions du présent article. »

Ainsi FERTIAL établit sa demande en matière de crédit documentaire sur la base du plan d'importation prévisionnel qui détermine le montant et la quantité annuels des importations. Il peut être établi par mois, trimestre ou selon le programme tracé avec le fournisseur.

Tableau n° 3.6: Plan d'importation prévisionnel (2015)

Produits importés	Quantité importée en tonne	Montant en DZD	Quantité prévue en tonne
NPK S	16 900	8 000 000 000	30 000
SULFATE DE POTASSE	14 160	950 000 000	20 000
ACIDE PHOSPHORIQUE	6 583,38	600 000 000	10 000
ACIDE SULFURIQUE	4096,055	40 000 000	5 000
TOTAL		9 590 000 000	

Source: élaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise

Le NPKS ; étant la composante principale du produit far de FERTIAL , l'engrais phosphatés , représente plus de 83% du montant total des importation. en deuxième position vient le sulfate de potasse ensuite l'acide phosphorique et sulfurique.

Pour l'année 2015, le montant des importations figurant sur le plan d'importation a été de 9.590.000.000 DZD ; soit 20% du chiffre d'affaire prévisionnel.

Tableau n°3.7 : Prévisions des importations et du CA¹

Prévisions des importations 2015	9 590 000 000
CA prévisionnel 2015	48 174 000 000
(Importations/ CA) X 100	20%

Source: Elaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise.

2.2. Lignes de crédit de FERTIAL

Afin de financer ces opérations avec l'étranger, FERTIAL dispose de trois lignes de crédit :

- La lettre de crédit import (LC)
- Le refinancement des importations
- Caution douane

Ces derniers sont principalement octroyés par 04 banques:

- City Bank
- BNP Paribas
- BEA (Banque Extérieure d'Algérie)
- NATIXIS

2.2.1. La lettre de crédit import

A. Définition

la lettre de crédit import est un arrangement entre institutions financières pour le règlement des opérations commerciales internationales dont le paiement est fondé sur des documents et non sur la marchandise ou les services visés.

Pur l'importateur, l'utilisation d'un crédit documentaire à l'importation (lettre de crédit à l'importation) garanti à ses fournisseurs que la banque s'engage à les payer dès présentation des documents requis, dans les délais fixés, tel qu'établi dans le crédit documentaire à l'importation. Le recours au crédit documentaire à l'importation réduit le risque d'avoir à payer à l'avance pour les marchandises car, il exige de l'exportateur la présentation de documents respectant les clauses prévues dans le crédit documentaire à l'importation.

¹ CA: Chiffre d'Affaire

B. Principaux avantages

a) Réduit les risques de non-paiement

- Vous pouvez négocier de meilleurs prix avec vos fournisseurs car le paiement est garanti par la banque lorsque les modalités du crédit documentaire à l'importation sont respectées.

- Lorsque le paiement est garanti par un crédit documentaire à l'importation, les fournisseurs ne devraient pas exiger que les envois soient garantis par un paiement anticipé en espèces.

b) Améliore l'efficacité opérationnelle

- La banque émettra le crédit documentaire à l'importation, s'occupera de la vérification des documents et du paiement aux fournisseurs et fera le suivi du crédit documentaire à l'importation.

- Afin de faciliter et d'accélérer vos opérations commerciales, les spécialistes du financement du commerce extérieur de la banque offrent aux clients leur expertise en matière de structuration, d'atténuation et de financement, de même que leurs conseils à jour sur le risque commercial inhérent au pays avec lequel ils font affaire.

c) Procure un contrôle accru sur vos opérations commerciales

- Compte tenu que les crédits documentaires à l'importation précisent une date limite d'expédition et de présentation des documents d'expédition, les importateurs transigent ainsi avec une confiance et une sécurité accrues.

- Un crédit documentaire à l'importation aide les importateurs et les exportateurs en facilitant leurs opérations internationales lorsque des versements au compte courant ne sont pas commodes ou souhaitables, notamment s'ils font affaire dans un nouveau pays.

C. Modalités de paiement

- Lettre de crédit payable à vue : le règlement s'effectue sur simple présentation des documents prescrits.

- Lettre de crédit payable à terme : dans ce cas, le règlement s'effectue après un certain délai suivant la remise des documents.

2.2.2. Le refinancement des importations

Une remise documentaire est une opération financière internationale par laquelle un exportateur, après avoir expédié les marchandises, confie à sa banque un ou plusieurs documents convenus avec l'importateur, accompagnés ou non d'un effet de commerce. Ces documents sont destinés à être remis à l'importateur contre paiement ou acceptation de l'effet.

L'exportateur remet à sa banque les documents relatifs à une expédition de marchandises. Celle-ci les transmet à la banque de l'importateur avec pour instructions de les délivrer à l'importateur contre un paiement ou une acceptation à échéance, permettant à celui-ci de prendre possession des marchandises. La banque n'apporte pas de garantie de paiement mais transmet les documents permettant de prendre possession des marchandises contre un paiement comptant ou acceptation de traites.

2.2.3. Caution douane

Les cautions en douane sont des crédits par signature par lesquels une banque garantit au service des douanes le paiement des droits de douane pour le compte d'un de ses clients lorsque l'administration admet le paiement différé ou le non-paiement en cas de réexportation des produits importés.

La banque ne décaisse pas, mais aura à intervenir si son client importateur ne respecte pas ses engagements.

2.3. Cas d'une ligne de lettre de crédit -BNP Paribas-

Une ligne de crédit est un accord donné par une banque à un client qui en fait la demande, pour emprunter et tirer des fonds sur un compte bancaire à tout moment, jusqu'à un plafond et pendant une durée préalablement déterminée entre le banquier et son client dans un contrat. Une ligne de crédit peut permettre de couvrir des dépenses ponctuelles ou un besoin temporaire de trésorerie. Les entreprises ont recours aux lignes de crédit pour couvrir des besoins de trésorerie. Les lignes de crédit d'exploitation sont des crédits à court terme, très généralement d'une durée de quelques mois, qui permettent aux entreprises de financer des actifs nécessaires pour l'exploitation de leur activité tels que du stock ou des travaux en cours. Les lignes de crédit d'investissement sont des crédits d'une durée moyenne comprise entre 3 et 7 ans. Ces lignes de crédit permettent aux entreprises d'investir pour acheter du matériel. Les

[Tapez le titre du document]

lignes de crédit ainsi ouvertes par les entreprises auprès de leur banque font fréquemment l'objet d'une négociation annuelle entre les deux parties pour redéfinir les plafonds autorisés, le taux d'emprunt et la durée du crédit.

2.3.1. Présentation succincte de l'affaire

La présente étude de cas porte sur le renouvellement d'une lettre de crédit à vue à hauteur de 800,00 MDZD précédemment octroyée par la **Banque BNP Paribas**.

La SPA FERTIAL est cliente de la banque **BNP Paribas** depuis 2009, elle fait transiter par les guichets de cette dernière une partie importante de son chiffre d'affaires. L'entreprise a confié à ce partenaire financier 30% de ses mouvements d'affaires, ce qui est très appréciable par le banquier. Celle-ci fait partie des meilleures relations de l'entreprise. Elle n'a connu à ce jour aucun incident de paiement.

2.3.2. Niveau d'utilisation du crédit accordé

Cette ligne de crédit a été octroyée par BNP Paribas à FERTIAL le 01 Mars 2015 pour une durée d'un an. Cette dernière a été utilisée comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°3.8: Niveau d'utilisation du crédit.

Montant en devise EUR	Montant en DZD	Montant en %	Montant autorisé	Montant autorisé en %	Reste à utiliser en DZD	Reste à utiliser en %	Date de validité prévue
			800 000 000	100%			
330 580,12	36 363 813,20	4,55%			763 636 186,80	95,45%	30/09/2016
40 914,00	4 500 540,00	0,56%			759 135 646,80	94,89%	10/10/2016
24 647,27	2 711 199,70	0,34%			756 424 447,10	94,55%	10/04/2016
6 840 000,00	752 400 000,00	94,05%			4 024 447,10	0,50%	10/07/2016
34 175,00	3 759 250,00	0,47%			265 197,10	0,03%	10/06/2016

Source: élaboré par l'étudiante sur la base des informations fournies par l'entreprise.

Cette ligne de crédit a fait l'objet de plusieurs utilisations depuis son octroi. En Juillet 2015 la ligne de crédit fut utilisée à hauteur de 94%.

La ligne de crédit qui a fait l'objet de notre étude est à présent échue et saturée.

2.3.3. Documents constitutifs d'un dossier de renouvellement de crédit d'exploitation

Ayant été jugée utile par les financiers de l'entreprises, cette ligne de crédit fait objet de demande de renouvellement. Un dossier de renouvellement a été obligatoirement transmis à BNP Paribas.

Le dossier de renouvellement de crédit est constitué de documents juridiques, économiques, commerciaux, comptables, financiers, fiscaux et parafiscaux. Il est fonction de l'ancienneté de la relation du client avec sa banque, de la nature de son activité ainsi que du type du concours sollicité.

A. Une demande écrite de l'entreprise

Il s'agit d'une demande de renouvellement de crédit adressée au banquier et qui doit comporter un entête contenant toutes les références de l'entreprise. Elle doit être signée par les personnes habilitées à engager l'entreprise en matière de crédit.

La demande de renouvellement de crédit doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant et leurs objets.

B. Les documents juridiques

- Une copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- Une copie certifiée conforme des statuts pour les sociétés ;
- Une délibération des associés autorisant le gérant à contracter des emprunts bancaires, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de propriété ou du bail des locaux à usage professionnel.

Ces documents ne sont pas nécessaire dans ce dossier car la relation entre l'entreprise et la banque est ancienne.

C. Les documents comptables et financiers

- Le dernier bilan.
- Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer
- Bilan et TCR prévisionnels se rapportant à l'exercice à financer ;

D. Les documents commerciaux

- Décomposition du chiffre d'affaires (local et étranger) par produits et par marchés ;

[Tapez le titre du document]

- Décomposition des consommations des services extérieurs ;
- Planning prévisionnel des importations ;
- Carnet de commandes de la clientèle.

E. Les documents fiscaux et parafiscaux

- Déclaration fiscale de l'année dernière ;
- Extraits de rôle apurés de moins de trois (03) mois ou notification d'un accord de rééchelonnement des dettes fiscales ;
- Attestation de mise à jour Caisse d'Assurance Sociale pour les Non salariés (CASNOS), de moins de trois (03) mois ou notification de rééchelonnements des dettes sociales ;
- Attestation de mise à jour Caisse Nationale d'Assurance Salariés (CNAS) ;

Il est à noter qu'il n'y a pas de cadre strictement obligatoire pour le contenu du dossier. L'entreprise est censée fournir au banquier tout document qu'il juge nécessaire et susceptible de lui fournir des informations utiles à son étude.

Conclusion

Dans ce chapitre, réservé au traitement du cas pratique, nous avons tenté de cerner les besoins de l'entreprise et les ressources destinées à les satisfaire tel qu'on a vu dans les chapitres théoriques. Ceci nous a permis de nous familiariser avec l'élaboration d'un dossier de crédit, ainsi que son fonctionnement.

Au terme de l'étude, nous avons analysé le besoins de fond de roulement de l'entreprise en question ainsi que les modes de paiement mis à sa disposition. Cette analyse nous a permis de constater que le besoins d'exploitation de l'entreprise peut être satisfait de différentes manières et le crédit d'exploitation en est une.

Toutefois, une étude approfondie doit être menée afin de choisir le type de crédit idéal qui convient à un besoin donné.

L'indispensable demeure donc, au recours à des techniques d'analyse et d'évaluation assez exhaustives et assez approfondies et dont l'efficacité est avérée.

Conclusion générale

Conclusion générale

Durant le cycle d'exploitation, les sociétés procèdent à l'acquisition de différents biens, se livrent à des opérations de marketing ou d'exploitation (achat matières premières, production, stockage...), puis livrent et facturent leurs produits ou services. Toutes ces opérations n'ont pas pour contrepartie un flux financier immédiat. Des décalages dans le temps entre les différents flux du cycle d'exploitation conduisent ainsi à l'existence de stock, de créances clients et des dettes fournisseurs qui génèrent pour la grande majorité un besoin de financement qu'il convient d'optimiser.

Problématique

La problématique de notre travail était «**Quelles sont les ressources financières destinées pour financer le cycle d'exploitation de l'entreprise ?** » et tout au long de ces trois chapitres nous avons pu avoir une idée sur les composantes et les caractéristique du cycle d'exploitation ainsi que sur les différents crédits d'exploitations offerts par la banque afin de permettre aux entreprise de financer leur besoins liées à l'exploitation.

Le test des hypothèses

Après une étude détaillée qui nous a permis d'introduire le financement du besoin en fond de roulement par le crédit d'exploitation et le concevoir au mieux, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- En l'absence d'un marché financier actif en Algérie, le crédit d'exploitation reste la seule et la plus raisonnable solution qui permet aux entreprise d'assurer ses activités quotidiennes ce qui confirme l'hypothèse principale.

- Le BFR est le montant de capitaux qui assure le fonctionnement quotidien de l'entreprise .Il existe plusieurs approches qui permettent aux financiers de l'entreprise de le diagnostiquer et l'analyser (L'approche statique , approche comptable , approche financière , approche dynamique ..). Ces approches reposent sur l'analyse du bilan de l'entreprise par de

Conclusion générale

différents ratios et outils financiers, d'où il en découle de confirmer la première hypothèse intermédiaire.

- Puisque les besoins d'exploitation de l'entreprise peuvent varier - selon la durée du besoin, sa nature ou son montant- le banquier offre aux entreprises une panoplie de crédits; qui s'adapte le mieux à chacun de leurs besoins, donc nous confirmons la 2ème hypothèse intermédiaire.

- D'après notre stage au sein FERTIAL nous avons pu constaté que la mise en place d'un crédit d'exploitation est une procédure plus au moins longue. L'entreprise diagnostique, en premier lieu, son besoins de financement d'exploitation. En second lieu, l'entreprise analyse la nature du besoin en fond de roulement afin de déterminer la ressource financière la plus adaptée pour le couvrir. Et en fin, l'entreprise effectue une demande de crédit auprès de sa banque. Ceci confirme notre troisième hypothèse intermédiaire.

Suggestions et recommandations

À travers notre travail de recherche et les constats que nous avons faits, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

- La prise en compte de la gestion du BFR lors de la gestion financière de l'entreprise car le BFR car la maîtrise du cycle d'exploitation permet à l'entreprise de rester compétitive.

- Organiser des ateliers de formation aux personnel de l'entreprise afin de leur initier à l'utilisation des approches les plus moderne pour le diagnostic du BFR.

- Moderniser le système de gestion de l'exploitation.

- Être à jour quant aux lois concernant les crédits et l'activité de l'entreprise.

- Rester à jour concernant les produits bancaires.

- Investir dans la matière grise (formation des cadres)

Propositions

Enfin, nous reconnaissons que cette étude est loin d'être complète, du fait de l'indisponibilité de certaines informations, cependant nous espérons que notre contribution apportera un nouvel éclairage pour la compréhension du rôle du crédit dans le financement du cycle d'exploitation et nous souhaitons qu'elle puisse servir aux prochaines promotions .

Conclusion générale

Nous étions pris par le temps pour réaliser ce travail très limité et n'avons pu aborder d'autres axes liés à ce thème tels que ceux exposés ci-dessous ;

Nous proposons comme axes de recherche futurs :

- L' optimisation du besoin en fond de roulement
- L'analyse de l'impacte du financement du besoin en fond de roulement par crédit d'exploitation sur la pérennité de l'entreprise.

Bibliographie

Ouvrages :

- AMMOUR.B, **Pratique des Techniques Bancaires avec référence à l'Algérie**, Ed. Dahleb, 2004.
- BENKRIMI Karim ; **Crédit Bancaire et Economie Financière** ; Edition EL DAR EL OTHMANIA,Alger, 2003.
- BOUDINOT A. FRABOT J-C., **Technique et Pratique bancaire**, 2ème édition, Ed. SIREY, Nancy, 1972.
- BOUYACOUB F, **L'entreprise et le financement bancaire**, Ed. Casbah, Alger, 2003.
- BOUYAKOUB.F, **L'entreprise et le financement bancaire** , Edition Casbah, Alger 2000.
- BRANLARD J-P. **Droit du crédit**, 4ème édition, Ed. AENGDE, Paris.
- BREALEY.R et autres, **Principe de la gestion financière**, Pearson Education, Paris, 2006:
- BRUSLERIE Hubert. Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 2e édition, Dalloz, 2002, Paris.
- CAUDAMINE.G et MONTIER.J, **banque et marchés financiers**, Ed ECONOMICA,Paris, 1998.
- CHARREAUX Gérard. **Finance d'entreprise**, 2e édition, Paris,2000.
- COHEN Elie. **Analyse financière**, 4e édition, Edition Economica, Paris, 1997.
- DELAHAYE Jacqueline & Florence. **Finance d'entreprise : manuel et application**, Edition Dunod, Paris, 2007.
- FORGET.J, **Gestion de trésorerie : Optimiser la gestion financière de l'entreprise à court terme**, Editions d'Organisation, Paris, 2005.
- GAVALDA C. STOUFFLET J. **Droit Bancaire**, 4ème édition, Ed. Litec, Paris, 1999.
- HOUDAYER R. (sous la dir. de YVES S.), **Evaluation financière des entreprises**, 2ème édition, Ed. Economica, Paris, 1999.
- LEGAIS D., **Le cautionnement**, Ed. Economica, Paris, 1995.
- MANNAI .S et SIMON .Y, **Technique Financière International**, 7ème édition ECONOMICA, paris, 2001.
- MARION Alain, **Analyse financière : concepts et méthodes**, 3ème édition Dunod, Paris, 2004.

- RAMAGE Pierre. **Analyse et diagnostic financier**, Editions d'organisation, Paris, 2001.
- RIVET Alain. **Gestion financière « analyse et politiques financières de l'entreprise »**, Edition sciences de gestion, Paris, 2003.
- SAMII Alexandre K, **Stratégie Logistique : supply chain management**, 3e édition DUNOD, 2004.
- Sylvie DIATKINE : **Les fondements de la théorie bancaire : des textes classiques aux débats contemporains** », Ed DUNOD, 2003.
- TASSINARI Robert, **Pratique de l'analyse fonctionnelle**, 3^{eme} édition DUNOD, Paris.
- VERNIMMEN Pierre. **Finance d'Entreprise**, 3e édition DALLOZ, Paris, 2009.

Mémoire :

- Ayachi.A, **Evaluation des projets d'investissement**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un master en finance et comptabilité, Université Badji Mokhtar, 2012,.
- BENTOUNSI Hamza, **Etude d'un dossier de crédit**, Brevet Supérieur de Banque (BSB), ESB, 2011.
- BOUCHAMA.F, **Les retombées d'application d'un système de management de la qualité sur la performance de l'entreprise** , Ecole Des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2015.
- Delhoum.S, **Relation banque/ entreprise**, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'une licence en finance, monnaie et banque, Université Badji Mokhtar, 2014.
- DJELLAS Tarek, **le crédit bancaire en Algérie**, Brevet Supérieur de Banque (BSB), ESB, 2008.
- HELLEL.k, **Le financement et le risque du commerce extérieur**, Mémoire en vue de l'obtention d'un master 2 en finance, Université de Béjaia, 2013.

Articles:

- DJEFFAL.A, **Les Fondements du diagnostic économique et financier**, Séminaire niveau 1 Alcodefi Alger 2014.

Webographie :

- www.fertial@dz.com
- www.ons.dz
- www.alcodefi.org

Annexes

ANNEXE 01: Bilan 2012 (Actif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : .. FERTILISANTS .. D'ALGERIE ... ROUTE DES SALINES ANNABA
 Adresse :

Exercice clos le 31/12/2012

BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2011)

ACTIF	N			N - 1
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif			0,00	
Immobilisations incorporelles	894.864.926,00	715.729.323,00	179.135.603,00	357.823.174,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	10.771.149,00	8.599.387,00	2.171.762,00	2.171.762,00
Bâtiments	1.603.713.268,00	1.298.633.372,00	305.079.896,00	342.160.637,00
Autres immobilisations corporelles	51.239.552.052,00	37.257.416.022,00	13.982.136.030,00	14.233.265.055,00
Immobilisations en concession	237.866.572,00	145.678.666,00	92.187.906,00	97.441.731,00
Immobilisations encours	1.922.638.184,00		1.922.638.184,00	2.307.584.663,00
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence			0,00	
Autres participations et créances rattachées	2.698.084,00		2.698.084,00	
Autres titres immobilisés	12.262.298,00		12.262.298,00	8.749.030,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	4.673.851.243,00	834.798.956,00	3.839.052.287,00	4.398.051.224,00
Impôts différés actif			0,00	
TOTAL ACTIF NON COURANT	60.598.217.776,00	40.260.855.726,00	20.337.362.050,00	21.747.247.276,00
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	9.729.286.126,00	1.800.772.641,00	7.928.513.485,00	5.796.483.979,00
Créances et emplois assimilés				
Clients	14.867.887.642,00	336.721.973,00	14.531.165.669,00	12.493.046.241,00
Autres débiteurs	134.599.788,00		134.599.788,00	61.770.634,00
Impôts et assimilés	1.740.366,00		1.740.366,00	1.718.309,00
Autres créances et emplois assimilés	143.434.881,00		143.434.881,00	345.669.770,00
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants			0,00	
Trésorerie	18.457.973.373,00		18.457.973.373,00	644.246.509,00
TOTAL ACTIF COURANT	43.334.922.176,00	2.137.494.614,00	41.197.427.562,00	19.342.935.442,00
TOTAL GENERAL ACTIF	103.933.139.952,00	42.398.350.340,00	61.534.789.612,00	41.090.182.718,00

ANNEXE 02: Bilan 2012 (Passif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 0 9

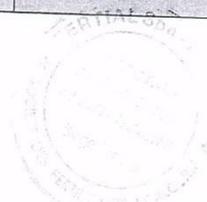
Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SALINES
 Adresse :

Exercice clos le 31/12/2012

BILAN (PASSIF)

PASSIF	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES :		
Capital émis	17.697.000.000,00	17.697.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves- Réserves consolidées(1)	2.333.127.546,00	2.001.660.395,00
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	19.584.279.793,00	14.750.982.751,00
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	39.614.407.339,00	34.449.643.146,00
PASSIFS NON-COURANTS :		
Emprunts et dettes financières		538.556.932,00
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	3.766.736.264,00	1.787.850.911,00
TOTAL II	3.766.736.264,00	2.326.407.843,00
PASSIFS COURANTS :		
Fournisseurs et comptes rattachés	3.331.025.649,00	3.673.227.876,00
Impôts	852.007.960,00	127.781.267,00
Autres dettes	13.970.612.400,00	513.122.586,00
Trésorerie Passif		
TOTAL III	18.153.646.009,00	4.314.131.729,00
TOTAL PASSIF (I+II+III)	61.534.789.612,00	41.090.182.718,00

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



Handwritten signature or mark.

ANNEXE 03: Compte de résultat 2012

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :

Activité : FERTITAL SPA

Adresse : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SAH

Exercice du

01/01/2010

au

31/12/2012

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	N		N-1	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Produits fabriqués		11.316.173.043,00		9.899.712.226,00
Prestations de services		33.549.669.534,00		25.786.344.324,00
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés	3.130.875,00			
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		44.862.711.702,00		35.686.056.550,00
Production stockée ou déstockée				35.686.056.550,00
Production immobilisée		561.759.901,00		-1.873.915,00
Subventions d'exploitation		33.437.201,00		1.286.138,00
I-Production de l'exercice		7.553.606,00		
Achats de marchandises vendues		45.465.462.410,00		33.685.468.773,00
Matières premières	4.113.739.966,00		2.612.077.942,00	
Autres approvisionnements	6.882.567.431,00		5.608.000.565,00	
Variations des stocks	238.308.246,00		155.159.892,00	
Achats d'études et de prestations de services	19.569.120,00		298.824.722,00	
Autres consommations	885.627.567,00		908.267.808,00	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	455.780.410,00		365.814.953,00	
Services extérieurs				
Sous-traitance générale				
Locations	172.397.415,00		181.096.018,00	
Entretien, réparations et maintenance	1.572.852.674,00		1.608.312.972,00	
Primes d'assurances	279.857.604,00		290.897.946,00	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1.545.876.670,00		1.450.909.125,00	
Publicité	77.827.598,00		228.543.082,00	
Déplacements, missions et réceptions	75.455.405,00		88.223.284,00	
Autres services	1.136.119.118,00		789.682.249,00	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	17.455.979.224,00		14.686.810.558,00	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		28.009.483.186,00		20.998.658.215,00
Charges de personnel	3.331.473.269,00		3.287.337.884,00	
Impôts et taxes et versements assimilés	993.912.058,00		206.609.021,00	
IV-Excédent brut d'exploitation		23.684.097.859,00		17.504.711.310,00

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SA
 Adresse :

Autres produits opérationnels		73.574.824,00		113.962.858,00
Autres charges opérationnelles	32.575.600,00		43.407.811,00	
Dotations aux amortissements	2.877.795.063,00		2.812.637.488,00	
Provision	1.226.420.995,00		172.038.200,00	
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions		247.673.017,00		6.634.708,00
V-Résultat opérationnel		19.868.554.042,00		14.597.225.377,00
Produits financiers		1.054.185.244,00		706.668.206,00
Charges financières	593.484.565,00		552.910.832,00	
VI-Résultat financier		460.700.679,00		153.757.374,00
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		20.329.254.721,00		14.750.982.751,00
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (Charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire		0,00		0,00
Impôts exigibles sur résultats	744.974.928,00			
Impôts différés (variations) sur résultats	0,00			
IX - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		19.584.279.793,00		14.750.982.751,00

(*) À détailler sur état annexe à joindre.

30 AVRIL 2013

DE FERTIAL SPA

ANNEXE 04: Bilan 2013 (Actif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : ... FERTILISANTS D'ALGERIE ... ROUTE DES SALINES, ANNABA
 Adresse :

Exercice clos le 31/12/2013

BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2011)

ACTIF	N			N - 1
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS			0,00	
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif	894.864.926,00	892.000.933,00	2.863.973,00	179.135.603,00
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10.771.149,00	8.599.387,00	2.171.762,00	2.171.762,00
Terrains	1.602.203.106,00	1.321.289.564,00	280.913.542,00	305.079.896,00
Bâtiments	53.099.485.262,00	39.740.778.679,00	13.358.706.583,00	13.982.136.030,00
Autres immobilisations corporelles	237.866.572,00	150.932.492,00	86.934.080,00	92.187.906,00
Immobilisations en concession	1.763.079.269,00		1.763.079.269,00	1.922.638.184,00
Immobilisations encours				
Immobilisations financières			0,00	
Titres mis en équivalence	2.698.084,00		2.698.084,00	2.698.084,00
Autres participations et créances rattachées	70.819.049,00		70.819.049,00	12.262.298,00
Autres titres immobilisés	5.238.877.353,00	734.631.864,00	4.504.245.489,00	3.839.032.287,00
Prêts et autres actifs financiers non courants			0,00	0,00
Impôts différés actif	62.920.664.770,00	42.848.232.939,00	20.072.431.831,00	20.337.362.050,00
TOTAL ACTIF NON COURANT				
ACTIFS COURANTS	9.818.784.521,00	1.902.798.738,00	7.915.985.783,00	7.928.513.485,00
Stocks et encours				
Créances et emplois assimilés	4.780.499.654,00	6.319.789,00	4.774.179.865,00	14.531.165.669,00
Clients	151.088.331,00		151.088.331,00	134.599.788,00
Autres débiteurs	515.201.310,00		515.201.310,00	1.740.366,00
Impôts et assimilés	146.182.361,00		146.182.361,00	143.434.881,00
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés			0,00	
Placements et autres actifs financiers courants	24.524.933.870,00		24.524.933.870,00	18.457.973.373,00
Trésorerie	39.936.690.047,00	1.909.118.527,00	38.027.571.520,00	41.197.427.562,00
TOTAL ACTIF COURANT	102.857.354.817,00	44.757.351.466,00	58.100.003.351,00	61.534.789.612,00
TOTAL GENERAL ACTIF				

ANNEXE 05 : Bilan 2013 (Passif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SALINES
 Adresse :

Exercice clos le 31/12/2013

BILAN (PASSIF)

PASSIF	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES :		
Capital émis	17.697.000.000,00	17.697.000.000,00
Capital non appelé	2.333.907.139,00	2.333.127.516,00
Primes et réserves- Réserves consolidées(1)		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)	5.259.369.064,00	19.584.279.793,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	25.290.276.203,00	39.614.407.339,00
PASSIFS NON-COURANTS :		
Emprunts et dettes financières	-111.845.553,00	
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes	9.120.000.812,00	3.766.736.264,00
Provisions et produits constatés d'avance	9.008.155.259,00	3.766.736.264,00
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS :		
Fournisseurs et comptes rattachés	2.883.566.710,00	3.331.025.649,00
Impôts	456.455.113,00	852.007.960,00
Autres dettes	20.461.550.066,00	13.970.612.400,00
Trésorerie Passif	23.801.571.889,00	18.153.646.009,00
TOTAL III	58.100.003.351,00	61.534.789.612,00
TOTAL PASSIF (I+II+III)		

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

ANNEXE 06 : Compte de résultat 2013

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTITAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SA
 Adresse :

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	N		N-1	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		5.370.199.105,00		11.316.173.043,00
Production vendue		30.083.436.830,00		33.549.669.534,00
	Produits fabriqués			
	Prestations de services			
Vente de travaux				
Produits annexes	9.517.875,00		3.130.875,00	
Rabais, remises, ristournes accordés		35.444.118.060,00		44.862.711.702,00
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		-64.413.609,00		561.756.901,00
Production stockée ou déstockée		8.002.201,00		33.437.201,00
Production immobilisée		3.496.803,00		7.553.606,00
Subventions d'exploitation		35.391.203.455,00		45.465.462.410,00
I-Production de l'exercice	2.904.209.057,00		4.113.739.966,00	
Achats de marchandises vendues	6.551.148.896,00		6.882.567.431,00	
Matières premières	209.283.563,00		238.308.246,00	
Autres approvisionnements	58.807,00		19.569.120,00	
Variations des stocks	1.347.956.734,00		885.627.567,00	
Achats d'études et de prestations de services	456.592.146,00		455.780.410,00	
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs	Sous-traitance générale	274.933.857,00		172.397.415,00
	Locations	2.071.392.796,00		1.572.852.674,00
	Entretien, réparations et maintenance	308.630.601,00		279.857.604,00
	Primes d'assurances			
	Personnel extérieur à l'entreprise	1.534.189.525,00		1.545.876.670,00
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	119.888.898,00		77.827.598,00
	Publicité	215.776.870,00		75.455.405,00
	Déplacements, missions et réceptions	1.574.362.591,00		1.136.119.118,00
Autres services				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs	17.568.444.341,00		17.455.979.224,00	
II-Consommations de l'exercice		17.822.759.114,00		28.009.483.186,00
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)	3.997.776.322,00		3.331.473.269,00	
Charges de personnel	687.922.976,00		993.912.058,00	
Impôts et taxes et versements assimilés		13.137.059.816,00		23.684.097.859,00
IV-Excédent brut d'exploitation				

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 PERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SALIN
 Adresse :

Autres produits opérationnels		48.492.321,00		73.574.824,00
Autres charges opérationnelles	281.315.191,00		32.575.600,00	
Dotations aux amortissements	2.756.633.250,00		2.877.795.063,00	
Provision	325.392.265,00		1.226.420.995,00	
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions		9.855.920.935,00		19.868.554.042,00
V-Résultat opérationnel		961.344.043,00		1.054.185.244,00
Produits financiers			593.484.565,00	
Charges financières	524.592.353,00			
VI-Résultat financier		10.292.672.625,00		20.329.254.721,00
VII-Résultat ordinaire (V+VI)				
Eléments extraordinaires (produits) (*)	4.688.694.000,00			
Eléments extraordinaires (Charges) (*)	4.688.694.000,00			
VIII-Résultat extraordinaire			744.974.928,00	
Impôts exigibles sur résultats	456.455.113,00			
Impôts différés (variations) sur résultats	(111.845.553,00)			
IX - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.259.369.065,00		19.584.279.793,00

(*) À détailler sur état annexe à joindre.

ANNEXE 07 : Bilan 2014 (Actif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 0 9

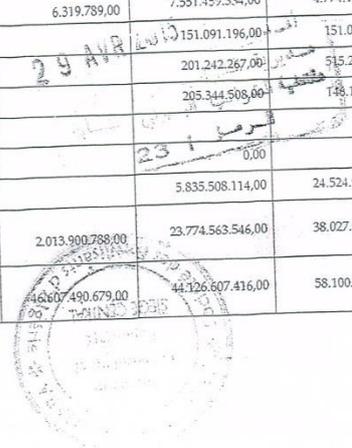
Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA.....
 Activité : ..FERTILISANTS..D'ALGERIE...ROUTE DES SALINES ANNABA
 Adresse :

Exercice clos le 31/12/2014

BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2011)

ACTIF	N			N - 1
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS			0,00	
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif			3.398.473,00	2.863.973,00
Immobilisations incorporelles	896.604.926,00	893.206.453,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains	10.771.149,00	8.599.387,00	2.171.762,00	2.171.762,00
Bâtiments	1.756.967.049,00	1.350.315.261,00	406.651.788,00	280.913.542,00
Autres immobilisations corporelles	53.679.045.489,00	41.930.878.526,00	11.748.166.963,00	13.358.706.583,00
Immobilisations en concession	237.866.572,00	156.186.317,00	81.680.255,00	86.934.080,00
Immobilisations encours	2.267.918.789,00		2.267.918.789,00	1.763.079.269,00
Immobilisations financières			0,00	
Titres mis en équivalence			0,00	2.698.084,00
Autres participations et créances rattachées	0,00		0,00	70.819.049,00
Autres titres immobilisés	97.156.520,00		97.156.520,00	4.504.245.489,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	5.999.303.267,00	254.403.947,00	5.744.899.320,00	0,00
Impôts différés actif			0,00	20.072.431.831,00
TOTAL ACTIF NON COURANT	64.945.633.761,00	44.593.589.891,00	20.352.043.870,00	20.072.431.831,00
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	11.837.499.126,00	2.007.580.999,00	9.829.918.127,00	7.915.985.783,00
Créances et emplois assimilés				
Clients	7.557.779.123,00	6.319.789,00	7.551.459.334,00	4.774.179.865,00
Autres débiteurs	151.091.196,00		151.091.196,00	151.088.331,00
Impôts et assimilés	201.242.267,00		201.242.267,00	515.201.310,00
Autres créances et emplois assimilés	205.344.508,00		205.344.508,00	148.182.361,00
Disponibilités et assimilés			0,00	
Placements et autres actifs financiers courants			0,00	
Trésorerie	5.835.508.114,00		5.835.508.114,00	24.524.933.870,00
TOTAL ACTIF COURANT	25.788.464.334,00	2.013.900.788,00	23.774.563.546,00	38.027.571.520,00
TOTAL GENERAL ACTIF	90.734.098.095,00	46.607.490.679,00	44.126.607.416,00	58.100.003.351,00



ANNEXE 08: Bilan 2014 (Passif)

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 1 2 3 0 3 6 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SALINES
 Adresse :

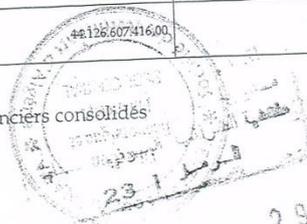
Exercice clos le

31/12/2014

BILAN (PASSIF)

PASSIF	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES :		
Capital émis	17.697.000.000,00	17.697.000.000,00
Capital non appelé	2.335.497.503,00	2.333.127.546,00
Primes et réserves- Réserves consolidées(1)		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)	6.057.304.491,00	5.259.369.064,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	26.089.801.994,00	25.290.276.203,00
PASSIFS NON-COURANTS :		
Emprunts et dettes financières	-139.284.248,00	-111.845.553,00
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes	2.401.196.043,00	9.120.000.812,00
Provisions et produits constatés d'avance	2.261.911.795,00	9.008.155.259,00
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS :		
Fournisseurs et comptes rattachés	13.663.325.123,00	2.883.566.710,00
Impôts	363.805.506,00	456.455.113,00
Autres dettes	1.747.762.998,00	20.461.550.066,00
Trésorerie Passif	15.774.893.627,00	23.801.571.889,00
TOTAL III		
TOTAL PASSIF (I+II+III)	44.126.607.416,00	58.100.003.351,00

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



29 AVR 2015

ANNEXE 0 9: Compte de résultat 2014

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F | 0 0 0 1 2 3 0 3 1 6 3 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL SPA
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SA
 Adresse :

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	N		N-1	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		2.717.829.375,00		5.370.199.105,00
Production vendue	Produits fabriqués	32.664.562.244,00		30.083.436.830,00
	Prestations de services			
	Vente de travaux			
Produits annexes			9.517.875,00	
Rabais, remises, ristournes accordés	900.000,00			
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		35.381.491.619,00		35.444.118.060,00
Production stockée ou déstockée		404.850.882,00		-64.413.609,00
Production immobilisée		845.012,00		8.002.201,00
Subventions d'exploitation		4.884.187,00		3.496.803,00
I-Production de l'exercice		35.792.071.700,00		35.391.203.455,00
Achats de marchandises vendues	2.306.126.406,00		2.904.209.057,00	
Matières premières	17.516.003.439,00		6.551.148.896,00	
Autres approvisionnements	263.635.286,00		209.283.363,00	
Variations des stocks	30.756.136,00		58.807,00	
Achats d'études et de prestations de services	1.025.725.653,00		1.347.956.734,00	
Autres consommations	362.971.468,00		456.592.146,00	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale	60.724.149,00			
Services extérieurs	Locations	210.060.415,00	274.953.857,00	
	Entretien, réparations et maintenance	1.693.502.680,00	2.071.392.796,00	
	Primes d'assurances	320.858.195,00	308.630.600,00	
	Personnel extérieur à l'entreprise		1534.189.525,00	
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1.336.943.687,00	119.888.898,00	
	Publicité	39.817.329,00	215.776.870,00	
	Déplacements, missions et réceptions	213.290.523,00	1.574.362.591,00	
	Autres services	1.377.271.590,00		
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs			17.568.444.341,00	
II-Consommations de l'exercice	26.757.686.956,00			17.822.759.114,00
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		9.034.384.744,00		17.571.358.946,00
Charges de personnel	3.560.090.538,00		3.997.776.322,00	
Impôts et taxes et versements assimilés	645.465.462,00		687.922.976,00	
IV-Excédent brut d'exploitation		4.828.828.744,00		13.137.059.816,00

9 AVR 2015

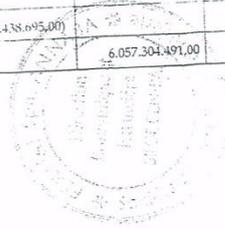
IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F. 0 0 0 1 3 0 3 5 3 2 2 2 0 9

Désignation de l'entreprise :
 FERTIAL S.P.A.
 Activité : FERTILISANTS D'ALGERIE ROUTE DES SA
 Adresse :

Autres produits opérationnels		2.583.912.674,00	48.492.321,00
Autres charges opérationnelles	21.940.164,00		281.315.191,00
Dotations aux amortissements	2.222.766.955,00		2.756.633.250,00
Provision	154.782.262,00		325.392.265,00
Pertes de valeur		137.354.710,00	33.709.504,00
Reprise sur pertes de valeur et provisions		4.850.606.747,00	9.855.920.935,00
V-Résultat opérationnel		1.821.099.808,00	961.344.043,00
Produits financiers			524.592.353,00
Charges financières	278.035.253,00		436.751.690,00
VI-Résultat financier		6.393.671.302,00	10.292.672.625,00
VII-Résultat ordinaire (V+VI)			
Eléments extraordinaires (produits) (*)			4.688.694.000,00
Eléments extraordinaires (Charges) (*)		0,00	4.688.694.000,00
VIII-Résultat extraordinaire			
Impôts exigibles sur résultats	363.805.506,00		456.455.113,00
Impôts différés (variations) sur résultats	(27.438.695,00)		-111.845.553,00
IX - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6.057.304.491,00	5.259.369.065,00

(*) À détailler sur état annexe à joindre.



29 AVR 2009
 23 1
 Direction Générale des Impôts
 Algérie

ANNEXE 10 : Bilan prévisionnel 2015 (Actif)

ACTIF	Unité: MDZD
	2015
ACTIFS NON COURANTS	
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif	
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	22 490
Terrains	
Bâtiments	76
Autres immobilisations corporelles	
Immobilisations en concession	
Immobilisations encours	
Immobilisations financières	
Titres mis en équivalence	
Autres participations et créances rattachées	
Autres titres immobilisés	
Autres actifs financiers non courants	97
Impôts différés actif	112
TOTAL ACTIF NON COURANT	29236
ACTIFS COURANTS	
Stocks et encours	
	10 354
Créances et emplois assimilés	
Clients	8890
Autres débiteurs	
Impôts et assimilés	
Autres créances et emplois assimilés	165
Disponibilités et assimilés	
Placement et autres actifs financiers courants	
Trésorerie	2922
TOTAL ACTIF COURANT	22331
TOTAL GENERAL ACTIF	51566

ANNEXE 11 : Bilan prévisionnel 2015 (Passif)

PASSIF	Unité: MDZD
	2015
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>	
Capital émis	17 697
Capital non appelé	
Primes et réserves-Réserves consolidées (1)	2 335
Ecart d'équivalence (1)	
Résultat net-Résultat net par du groupe (1)	7 255
Autres capitaux propres-Report à nouveau	
Part de la société consolidante (1)	
Part des minoritaires (1)	
TOTAL 1	27 287
<u>PASSIF NON-COURANTS:</u>	
emprunts et dettes financières	7 353
Impôts (Différés et provisionnés)	
Autres dettes non courantes	
Provisions et produits constatés d'avance	2 439
TOTAL 2	9792
<u>PASSIFS COURANTS:</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	11034
Impôts	256
Autres dettes	0
Trésorerie Passif	3 197
TOTAL 3	14487
TOTAL PASSIF (1+2+3)	51 566

ANNEXE 12 : Compte de résultat 2015

COMPTE DE RESULTAT	Unité: MDZD
	2015
Ventes de marchandises	48 174
Production vendue	
Produits annexes	
Rabais, remises, ristournes accordés	
Chiffre d'Affaires net	48 174
Production stockée ou déstockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
1- Production de l'exercice	
Achat de marchandises vendues	
Matières premières	
Autres approvisionnements	
Variations des stocks	-27 640
Achat d'études et de prestations de service	
Autres consommations	-9
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	
Services extérieurs	
Autres services	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs	
2-Consommations de l'exercice	-27648
3-Valeurs ajoutée d'exploitation(1-2)	20 526
Charges de personnel	-3 885
Impôts et taxes et versements assimilés	
4-Excédent brut d'exploitation	16 641
Autres produits opérationnels	
Autres charges opérationnelles	-6 668
Dotations aux amortissements	-2 179
Provision	
Pertes de valeur	
Reprise sur pertes de valeur et provisions	
5-Résultat opérationnel	7 794
Peoduits financiers	136
Charges financières	-324
6-Résultats financiers	
7-Résultat ordinaires	7 605

Eléments extraordinaires (produits)	
Eléments extraordinaires (Charges)	
8-Résultat extraordinaire	
Impôts exigibles sur résultats	-350
Impôts différés (variations) sur résultats	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 255

ANNEXE 13: Utilisation d'une lettre de crédit

Montant en Devise EUR	Montant en DZD	Reste à utiliser	Date de validité prévue
330 580,12	36 363 813,20	57 970 989,70	30/09/2016
40 914,00	4 500 540,00	53 470 449,70	10/10/2016
24 647,27	2 711 199,70	50 759 250,00	10/04/2016
7 700 000,00	847 000 000,00	796 240 750,00	10/07/2016
34 175,00	3 759 250,00	800 000 000,00	10/06/2016